

L'urbanisme de la ville d'Enghien-les-Bains

I Une création thermale dans un contexte favorable

Pour mieux comprendre la naissance de la station thermale d'Enghien-les Bains, il convient de la situer dans le contexte de l'histoire du thermalisme en France. Si les stations des Pyrénées, du Massif central, des Alpes et des Vosges sont le plus souvent évoquées, mettant en exergue la période du Second Empire, particulièrement prospère en matière d'économie thermale grâce aux initiatives de Napoléon III, il faut rappeler que dès le XVIIIe siècle dans les environs de la capitale, le thermalisme a eu ses heures de gloire. Des guides touristiques rapportent que l'on pouvait pratiquer des cures à Argenteuil, à Bezons, à Provins, longtemps placé au deuxième rang de toutes les eaux ferrugineuses de France, mais aussi aux portes de Paris à Auteuil et à Passy, communes annexées par Paris en 1860. Phénomène remarquable, les eaux de Passy et celles d'Enghien ont forgé leur destinée autour des mêmes personnages : Guillaume Le Veillard et Madeleine Gauthier. Le Veillard, investisseur et politique avisé, développe à la fin du XVIIIe siècle l'établissement thermal de Passy, commune dont il sera le maire. Attiré par la découverte des eaux d'Enghien et fort de son expérience, il se porte acquéreur en 1772 de la concession des eaux sulfureuses d'Enghien auprès du prince de Condé dont la famille est détentrice du duché de Montmorency depuis le XVIIe siècle. Après quelques tribulations pour obtenir l'autorisation d'exploiter les eaux, il renouvelle le bail en 1779 pour soixante ans. Le Veillard, guillotiné en 1794, la concession est cédée en 1803 par sa veuve à Mme Gauthier, sœur de Benjamin Delessert (1773-1847), banquier, industriel et créateur du parc thermal de Passy au début du XIXe siècle. S'il est incontestable que les réseaux des investisseurs et de la finance (l'époux de Mme Gauthier était un ancien administrateur de la Caisse d'escompte) ont été prépondérants, il faut aussi évoquer d'autres réseaux, comme ceux de l'amitié et du goût pour la nature. Dire que Jean-Jacques Rousseau¹ est une des clefs de lecture de la genèse d'Enghien peut paraître bien audacieux, pourtant les recherches récentes sur le sujet montrent que sa présence sur la colline de Montmorency a été déterminante pour l'arrivée de « Nanon », surnom de Madeleine Gauthier enfant, sur les bords du lac d'Enghien. Sa mère, Madeleine Catherine Delessert, issue de la famille Boy de la Tour qui a compté au nombre des protecteurs du philosophe, entretenait avec ce dernier des relations amicales. Plusieurs lettres évoquent, entre 1771 et 1773, les leçons de botanique dont elle bénéficiait : « pour vous chère cousine, si je ne vous promets pas un herbier de ma main, c'est pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille si vous continuez à suivre avec elle cette douce et charmante étude du temps que les autres consacrent à l'oisiveté ou à pis »².

La mode de « prendre des eaux » dans les stations, notamment érigées aux portes des capitales comme Bath pour Londres, se développe à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle pour l'aristocratie européenne. Cet engouement est légitimé par les médecins et les scientifiques qui répondent à la demande thérapeutique de cette société. Avec la Restauration, on assiste en France à une véritable reprise de la pratique thermale à qui l'on donne une place institutionnelle et commerciale. Enghien, station thermale de Paris, prend alors place dans ce mouvement.

Un site vierge

¹ Dans le livre IV de ses Confessions, Jean-Jacques Rousseau rapporte qu'il a été prendre les eaux à Passy.

² Ce nouvel éclairage sur la genèse de la station thermale d'Enghien et de ses liens avérés avec Jean-Jacques Rousseau est une réelle découverte. Son auteur, Michel Teinturier en a publié la synthèse dans l'article « Madeleine Gautier, née Delessert lance les eaux d'Enghien », *Vivre en Val d'Oise*, sept-oct 1995, p.34 à 37.

Le territoire qui constitue aujourd'hui la ville, situé en contrebas de Montmorency, à 11km au nord-ouest de Paris fut le domaine seigneurial des Montmorency, jusqu'en 1633, date à laquelle, il entre par alliance dans celui des princes de Condé. En raison du titre de duc d'Enghien détenu par les Condé dès le XVI^e siècle, affirmé à nouveau par Louis XIV en 1689, le duché de Montmorency est transformé en duché d'Enghien. L'étang qui composait le creux de la vallée, réunissant les cours de différents rus, porte alors le nom d'étang d'Enghien. Hormis un moulin et un hameau au lieu dit d'Ormesson, le site est vierge de toute habitation jusqu'à l'implantation des premiers bâtiments thermaux au début du XIX^e siècle.

Les premiers griffons et le développement du thermalisme

L'histoire thermale d'Enghien débute en 1766 avec la découverte d'un « ruisseau puant » au bord de l'étang neuf par Louis Cotte (1740-1815), jeune prêtre de l'Oratoire de Montmorency, qui tout au cours de sa vie, conduit une véritable carrière de scientifique³ De longues vérifications, suite au premier mémoire que présente Louis Cotte à l'Académie royale des Sciences en 1744, vont se succéder et contribuer à forger la renommée des eaux d'Enghien. Parmi les plus notoires, figure en 1788 le travail d'Antoine-François Fourcroy, professeur de chimie au Jardin du Roi (actuel Muséum), auteur d'une étude novatrice sur l'hydrogène sulfuré, principe essentiel de l'eau d'Enghien.

En 1820⁴, l'étude menée sur ordre du gouvernement pour mettre en œuvre une analyse générale des eaux du royaume, relevant plus d'une stratégie politique et économique, est alors décisive. Réalisée notamment pour attirer les étrangers auprès des sources thermales du pays - « comme autrefois ils allaient à Spa, comme aujourd'hui ils vont à Carlsbad »- elle souligne que leur présence peut être une source de revenus non négligeables. Dans les conclusions, l'étude mentionne l'opportunité de mettre à l'honneur les eaux d'Enghien qui « attirent depuis quelques années l'attention des médecins de la capitale, et bientôt auront pris une place distinguée parmi les eaux minérales le plus en usage en France ».

La matérialisation de ces découvertes est tout d'abord discrète avec les premiers aménagements dus à Le Veillard. Un bassin de pierre couvert d'une voûte en maçonnerie est construit pour la source Nord qui jaillissait du glaciaire du déversoir du lac, qualifié par Fourcroy de « regard ». Vers 1811, à l'initiative de Mme Gauthier, un premier établissement complet d'eaux thermales est édifié autour de trois sources, « Cotte », « de la Rotonde » et « du Réservoir ». Les eaux, reconnues comme les plus sulfureuses de France, s'écoulent dans les baignoires et les douches pour soigner une grande variété d'affections touchant la peau, les bronches, les rhumatismes, pour « tempérer les humeurs », soigner le système lymphatique et la goutte. Mais l'histoire de la genèse du thermalisme d'Enghien ne serait pas complète si l'on ne citait les deux guérisons célèbres, dont la réalité se fonde très vite dans la légende des lieux et se transmet de guide en guide comme un pavillon publicitaire : celle du colonel anglais Hyde Park à la fin du XVIII^e siècle et surtout, la venue de Louis XVIII sur les conseils de son médecin le docteur Jean-Louis Alibert (1766-1837), médecin en chef de l'hôpital Saint Louis et inspecteur de l'établissement d'Enghien. Le roi fut guéri d'un ulcère à la jambe. Damien en fait mention en 1821 : « Déjà la renommée s'est chargée de publier les bienfaits des eaux d'Enghien. Un personnage auguste que le respect nous empêche de nommer et que l'amour des Français a deviné, a trouvé utile à sa précieuse santé l'usage des eaux salutaires⁵ ». Très rapidement, cette tête

³ Sur le frontispice de l'une de ses publications sur la météorologie, en 1774, sont résumées ses fonctions : "chanoine de l'église cathédrale de Laon, correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, de l'Académie royale des belles lettres, des Sciences et Arts de Bordeaux, de la Société électorale météorologique palatine établie à Manheim, secrétaire perpétuel de la Société royale d'agriculture de Laon". Prêtre oratorien à Montmorency, il enseignait la théologie et la philosophie.

⁴ Longchamp, Analyse des eaux minérales sulfureuses d'Enghien fait par ordre du gouvernement, Paris, Cochard librairie, 1826.

⁵ Damien F.M., *Aperçu topographique et médical sur les eaux minérales sulfureuses d'Enghien*, 1821.

couronnée attire la haute société parisienne sur ce site qui s'enorgueillit d'une source baptisée « source du roi »⁶.

Une réelle architecture et mise en scène des sources apparaissent avec Jean-Baptiste Péligré (1777-1837), qui abandonne en 1821 son poste d'administrateur en chef des hôpitaux et hospices de Paris pour se consacrer au lancement de la station d'Enghien⁷. Il fait établir un bâtiment « assez élevé pour que les buveurs puissent se tenir debout » et lui donne le nom de « source Cotte » auprès de laquelle, à environ six mètres, est disposée une « rotonde proprement construite et ayant environ deux mètres de diamètre [...] où l'on descend à la source au moyen d'un escalier qui longe la courbe du bâtiment »⁸. Il modifie et agrandit le premier bâtiment thermal ; les contemporains en apprécient le « goût moderne [...] et toutes les dispositions nécessaires faites pour loger les personnes qui veulent habiter le lieu pour la belle saison, non seulement pour y prendre des bains, mais encore pour y respirer un air pur et jouir à la fois de la vue des sites enchanteurs et des promenades délicieuses que les environs présentent »⁹.

Aux côtés du premier établissement thermal, au début des années 1820, la source dite de la Pêcherie est découverte à l'extrémité sud-ouest de la chaussée du lac. Rapidement objet de spéculation, elle est mise en exploitation avec la construction, en 1821-1822, d'un nouvel établissement thermal dû à Auguste Constantin (1790-1852). Ce jeune architecte brillant¹⁰ déjà impliqué dans des opérations immobilières parisiennes, est nommé représentant de la Société créée à cette occasion. L'édifice est ainsi décrit par Ponsin¹¹ : « Grand corps de bâtiment [...] formant ailes en retour d'équerre à chaque extrémité précédé d'un parterre avec talus en gazon [...] ensuite jardin anglais au fond duquel [...] salon d'été et logement du jardinier, labyrinthe, bassin servant de décharge à l'étang de Saint Gratien ». Ouvert en 1823, il ne fonctionnera à peine qu'une dizaine d'années.

Pour pallier l'insuffisance d'hébergement, l'hôtellerie du bâtiment thermal ne répondant pas aux exigences de la très haute bourgeoisie, un hôtel de soixante chambres, dit hôtel des Quatre pavillons est construit en 1824 par l'architecte Moreau. Cette vaste bâtisse cantonnée de quatre pavillons, dans un style néoclassique caractéristique de la période, était ornée de plusieurs sculptures à l'antique disposées dans des niches. Longtemps, ce fut le bâtiment emblématique de la ville, et il a fait l'objet d'une abondante iconographie. Le terrain sur lequel il est élevé, propriété du colonel de cavalerie, Jacques de Trobiand, est acquis par le colonel Bro qui pour financer le projet, crée une société avec Auguste Constantin et un certain Arnault¹². Bro décrit ainsi l'établissement : « le bel hôtel des Quatre pavillons situé sur les bords du lac d'Enghien-les-Bains [...] heureuse distribution des ses appartements [...] mobilier si beau et si commode, vient d'ouvrir pour toute la saison. Il paraît qu'il sera comme à l'ordinaire le rendez-vous de l'élite de la bonne société anglaise qui le fréquente ». L'établissement réputé pour son salon tenu par Mme Lacoste et pour sa bonne table ouverte par « le père canard », ancien maître queux de l'Empereur, connaît une grande notoriété et

⁶ Cette source avait été découverte en 1766 par Cotte.

⁷ Péligré connaît bien la famille Delessert, Benjamin siégeant au conseil général des Hospices. Teinturier Michel, « Un homme de progrès et de son temps, Jean-Baptiste Péligré », dans *Reflète, magazine d'Enghien-les-bains*, n°17, décembre 1997, p. 14 à 16.

⁸ Longchamp, *op cit*, p.47.

⁹ *Histoire des environs de Paris comprenant la description des villes, bourgs et villages, sites pittoresques et curiosités naturelles [...] dans un rayon de 30 à 40 lieues*, Paris, chez Philippe libraire, 1837, p.405.

¹⁰ Auguste Constantin n'en est qu'au début de sa carrière. Il sera présent dans de nombreuses opérations immobilières parisiennes et surtout l'un des acteurs de la création du grand lotissement de Maisons-Laffitte aux côtés du banquier en 1833. voir Cueille Sophie, *Maisons-Laffitte, parc, paysage et villégiature, 1630-1930*, Cahier du patrimoine n° 53, APPIF, 1999.

¹¹ Ponsin J., *Histoire d'Enghien-les-Bains*, 1910, p. 143 rapporte cette description provenant de l'acte de vente de 1834 par la caisse hypothécaire qui l'avait acquis en 1832.

¹² Les éléments sur la construction de l'hôtel et la création de la Société sont dans les papiers du colonel Bro, AN BRO 82 Ap 2.

fut apprécié notamment par Alexandre Dumas qui, l'espace d'une soirée, envisage de construire une maison¹³ à Enghien.

Ce premier volet de l'histoire des thermes d'Enghien s'inscrit dans celle du thermalisme français des années 1820, véritable période de renaissance de la pratique thermale qui génère la construction de nombreux bâtiments contemporains : 1820, Ax-les-Thermes, 1821, La Bourboule, Aix-les-Bains, 1823 Bagnères-de-Bigorre, 1826 Evian, Nérès-les-Bains...la liste n'est pas exhaustive mais déjà ce groupe permet de dégager une série de thermes dans lequel s'insère l'ensemble des équipements d'Enghien.

En 1832, en raison de la faillite de Pélégot, les thermes sont rachetés par la Caisse hypothécaire, de même que le thermal de Constantin, mettant ainsi fin à cette exploitation rivale. La direction de l'établissement est confiée au docteur Bouland dont la direction est prospère, notamment avec la découverte d'une nouvelle source en 1835. Il meurt en 1844, laissant l'affaire à son fils.

II La naissance de l'urbanisme d'Enghien

La mise en scène du paysage

Tour à tour dénommé étang d'Enghien, étang de Montmorency, étang de Saint-Gratien, l'étang prend définitivement le nom de lac d'Enghien durant les années 1850.

Alexandre Dumas, conduit sur ces rives par son amitié avec le colonel Bro, résume parfaitement dans ses Mémoires la métamorphose des lieux : « Le lac d'Enghien n'est pas alors un joli lac peigné, frisé, rasé comme il l'est aujourd'hui ; il n'avait pas sur toute sa circonférence des châteaux gothiques, des villas italiennes, des cottages anglais et des chalets suisses, il n'avait pas enfin sur sa surface, des centaines de cygnes, venant demander l'aumône d'un échaudé aux voyageurs qui dans les bateaux, sillonnent maintenant les surfaces de son eau filtrée comme l'eau d'un bassin, polie comme la glace d'un miroir ; non, le lac d'Enghien était à cette époque un lac tout simplement, un vrai lac, un peu boueux pour un lac, pas assez pour un étang. Il était couvert de joncs, de nénuphars, au milieu desquels jouaient les plongeurs, caquetaient les poules d'eau, barbotaient les canards sauvages... ». Ce passage de simple étang au statut de lac résume en quelque sorte l'histoire de la naissance de la ville. En 1820¹⁴ Longchamp souligne « le nouvel encaissement que l'on vient de faire à l'étang, qui ne laissera plus sur ses bords, pendant l'été, des vases dont les exhalaisons pouvaient être nuisibles à la santé et dont la vue était désagréable, permettra encore de l'entourer de jolies maisons qui seront recherchées par les habitants de la capitale qui voudront respirer un air salubre dans une contrée où il y a de la verdure et de l'eau, choses rares aux environs de Paris ».

Au cours des années 1820, la référence au lac, romantique, est tout d'abord alpine : « Ce qui contribue surtout à embellir les lieux est le lac qu'on s'empresse de voir et d'admirer. Véritable miniature des grands lacs de la Suisse [...] en revanche on y craint ni les bourrasques de vent ni la fureur subite des vagues »¹⁵. Vingt ans plus tard, il présente l'aspect d'un lac encaissé par un revêtement de pierres de taille sur 300 mètres de long puis par des bardages en madrier de chêne sur les 1500 mètres de pourtour. C'est devenu un lac urbain, dont la surface nette, sans plantes aquatiques est ponctuée d'une petite île avec un jardin anglais, un petit pont et un pavillon rustique « imitant la forme d'un temple de l'antiquité où l'on peut dîner », sans doute le restaurant bâti sur pilotis¹⁶ par Constantin et Brack qui, tenu par Mallet, propriétaire de l'hôtel de l'Europe à Paris, rue de la Paix offrait aux convives choisis un grand salon et douze cabinets privés où l'on se rendait en goélette.

¹³ Ponsin, *op. cit.*, p. 256, rapporte cette anecdote où l'écrivain décrit la maison de ses rêves, dotée d'une galerie de bustes, d'un salon d'armoiries de 10 m et d'une serre et pour sa chambre, veut y être réveillé par les premiers rayons du soleil.

¹⁴ Longchamp, *op cit*, p.1.

¹⁵ Revillé-Parisé, J.H., *Une saison aux eaux minérales d'Enghien, considérations hygiéniques et médicales sur cet établissement*, Paris, 1842, p.160-161.

¹⁶ Neu Jean-Paul, *Enghien-les-bains nouvelle histoire*, p. 42.

L'attrait des bords du lac est constant. Il est la véritable pièce maîtresse d'un type d'urbanisme appelé à se développer durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Enghien possède ce que plusieurs paysagistes de renom tenteront quelques années plus tard de reconstituer, « un lac » : Louis-Sulpice Varé et Jean-Charles Alphand au bois de Boulogne (1853-1858) puis au bois de Vincennes (1857-1866) et le comte de Choulot au Vésinet¹⁷ en 1858, tentent de répondre au « désir de rivage » de la société urbaine, de plus en plus en quête d'évasion, en aménageant des promenades autour d'un réseau de lacs. C'est également à cette période de renouveau de l'art des jardins que le déversoir du lac d'Enghien fait, autour des années 1850, l'objet d'un aménagement pittoresque, cette fois digne des grands parcs parisiens. Placée au sein d'un nouveau jardin qui deviendra le Windsor, une composition d'enrochements provoquait à l'ouverture de la bonde le déversement de l'eau dans une cascade de quatre mètres de haut. En outre, pour une meilleure régulation des eaux, toute l'extrémité du lac avait été asséchée selon « la manière hollandaise » avec un système de canaux et de grandes langues de terre dont la plus caractéristique était « la queue de poêle », sur l'actuel territoire du lycée, comblée durant les années 1950.

Tout lieu public engendre des usages et des codifications et le lac d'Enghien n'échappe pas à ces contraintes en raison des abus et des plaintes proférées par les propriétaires de jardins donnant sur ses berges. À partir de 1846, plusieurs règlements se succèdent pour assurer la tranquillité publique et « attirer la bonne société qui fait le charme et la prospérité d'Enghien »¹⁸ interdisant d'aller au-delà de 14 mètres des bords du lac, de voguer dans un bateau public deux heures après le coucher du soleil, de se baigner, « de chanter de manière inconvenante et d'y sonner le corps de chasse » !

Les « campagnes »

L'origine de l'urbanisation des bords du lac est une initiative de Pélégot, véritable créateur de la ville. Durant les années 1820, « le fondateur de la colonie d'Enghien » divise le grand domaine de Saint-Gratien et le lac, acquis auprès du comte de Luçay¹⁹, en 300 parcelles vendues pour « que de charmantes maisons de campagne y soient créées à grands frais par des acquéreurs sur l'emplacement du lac d'Enghien »²⁰ Conservé à la bibliothèque nationale²¹ un plan du « Nouveau village d'Enghien-les-Bains », fait état de ce premier projet de lotissement : les seuls bâtiments construits figurés sont le grand bâtiment thermal, les thermes construits par Constantin, et l'hôtel des Quatre pavillons auprès duquel se trouve la seule et première maison de la station, construite pour le colonel Bro et son épouse²². Le lac n'a pas la configuration d'aujourd'hui, tout particulièrement dans la partie nord, et possède quatre îles dont l'une est occupée par un café. Le projet, très ambitieux, dessine une succession de parcelles laniérées disposées sur toutes les zones constituant actuellement les avenues de Ceinture et du Lac et se poursuivaient en une grande bande rectiligne de lots, dans l'intérieur des terres, entre deux espaces paysagers : d'un côté le parc Catinat et de l'autre, allant jusqu'au lac, un vaste parc arboré. L'ensemble du lotissement se développait également jusqu'au Bois Jacques, au niveau de l'actuelle voie ferrée. En plusieurs points, le tracé du lotissement s'organisait en de savants agencements en hémicycle, formant tantôt des places, ou même parfois des bassins en demi-lune sur lesquels s'organisaient des parcelles en éventail. Ce plan, qui illustre de façon remarquable les toutes premières recherches d'urbanisme paysager en

¹⁷ Cueille Sophie, *Le Vésinet, modèle français d'urbanisme paysager*, 1858-1930, Cahier du patrimoine n°17, rééd. APPIF, 2002.

¹⁸ AD 95, 2059/1 1847-1870, affiche de police du lac de juillet 1847. Ce nouveau règlement est publié en raison du nouvel afflux de touristes, suite à l'ouverture de la gare en 1846. 14 riverains dont le peintre Isabey et Reizet signent en 1847 une pétition au préfet pour demander que le lac soit assimilé aux jardins et autres établissements où le public n'est reçu qu'en payant.

¹⁹ Ponsin, *Histoire des Bains*, Enghien, 1910, p. 25. C'est depuis cet achat que le lac est entré dans la propriété des différentes sociétés thermales qui vont se succéder.

²⁰ AD 95, 2059/1 document imprimé et plan dans la liasse 38309.

²¹ Bnf, Cartes et Plans, GE C-3018 ou GE C- 3747. Non datés, l'un des plans porte le cachet de l'architecte Dommey.

²² Cette maison, qui appartient durant les années 1850 au baron Devaux, fut agrandie pour devenir par la suite la maison de Villemessant.

France, inspirées par les modèles anglais, n'aboutira pas dans sa totalité. Toutefois, il sera réalisé plus simplement sur tout le pourtour du lac, y compris sur la chaussée où seront édifiées des maisons. L'ensemble du lotissement ou colonie, terme souvent employé pour qualifier à cette époque ces implantations de villégiatures sur des territoires vierges, était régi par un cahier des charges. Pour les parcelles donnant sur le lac, il était interdit de se clore du côté des berges, obligation compensée par le privilège d'un droit à la promenade sur le lac, en tant que propriétaire. Un alignement fixait la disposition du bâti : « à 20 mètres de distance l'un de l'autre, ne construire aucun bâtiment incommode ou nuisible aux propriétaires des lots, ni pouvoir introduire pour les bâtiments à construire ou dans leurs dépendances des gens dont l'exercice journalier occasionne du bruit »²³. Dernier point, inhérent aux qualités thermales du lieu, Pélégot spécifie que l'on ne « peut faire usage des eaux sulfureuses qui seraient découvertes sur les terrains vendus » établissant ainsi un « périmètre de protection » à son exploitation thermique²⁴. En contrepartie de ces contraintes, Pélégot et sa société s'engagent à créer « le jardin de l'embarcadère pour l'agrément et l'aspect le plus agréable » avec aucune construction ni mur à cet endroit ».

Parmi les premiers villégiateurs des bords du lac, amateurs de chaumières et d'ermitages, figurent plusieurs artistes parisiens dont les plus fameux sont les peintres Isabey, Paul Delaroche, Horace Vernet ou Giraud, le sculpteur Pradier mais aussi les actrices en vogue comme Mlle Mars ou Mlle Ozy. Dans les statistiques annuelles des saisons, l'état de la situation des habitants est, chaque année, comptabilisé avec soin, donnant notamment le chiffre de « la bourgeoisie dans ses campagnes ». Pour l'année 1842, à titre d'exemple, elle représente 95 personnes sur un total de 712, dont 207 habitants fixes dans la commune. En 1847, sur la centaine de maisons existantes dans le hameau d'Enghien, quarante-trois maisons de plaisance ou « campagnes » sont la propriété de villégiateurs, situées pour la plupart sur les bords du lac. Les témoignages contemporains parlent alors « d'un véritable village ».

« Les eaux, les airs, les lieux »⁵

Si les guides de la première moitié du XXe siècle vantent les mérites des eaux d'Enghien, ils mettent également l'accent sur les qualités paysagères et salubres du site. Découvrir les plaisirs champêtres, suivre les pas de Jean-Jacques Rousseau et bénéficier des soins thermaux, les raisons de se rendre à Enghien sont nombreuses. Les vertus curatives de la combinaison des « eaux, des airs et des lieux » est clairement exprimée par le docteur Révillé-Parisé, dans le sillage d'un esprit hygiéniste moderne encore mâtiné des pensées rousseauistes, quant aux bienfaits de la nature sur l'homme. Avec le développement de la société urbaine et industrielle il faut, pour aller mieux, quitter la ville et aller à Enghien où « le malade, le promeneur, le philosophe rêveur n'y sont pas à chaque instant incommodés par le bruit des fabriques, presque asphyxiés par le gaz et la vapeur du charbon, attristés par l'idée que tout tend à l'argent et au gain ». La référence à l'auteur de l'Émile et du Contrat social, deux monuments littéraires rédigés à Montmorency, est un des leit-motiv de ce guide, dont les arguments indéniablement commerciaux sont révélateurs de la place encore occupée par Jean-Jacques Rousseau dans les esprits contemporains qui aiment toujours herboriser : « les bois, les collines, les champs [...] vous fourniront une foule de plantes, une multitude d'espèce rares [...] »²⁵

Ainsi, dès les premières années d'activité de la station, vient pour la saison d'été, une population de villégiateurs parisiens qui ne va cesser de croître au cours du XIXe siècle. La caractéristique des stations de villégiature, qu'elles soient balnéaires, climatiques ou thermales, est le rythme des flux saisonniers qui peuvent en doubler la population. Les nombreuses statistiques annuelles permettent de distinguer les habitants permanents d'Enghien, essentiellement des propriétaires de terres agricoles, des populations « étrangères à la localité qui y sont attirées pour faire usage des eaux ». En juin 1841, on relève 358 habitants, 164 personnes de « la bourgeoisie n'habitant que l'été, 124 « locataires étrangers à la localité » et 261 « personnels de ces locataires », la totalité tous genres

²³ AD 95, 2059/1 Il est précisé que les contrats entre les propriétaires et la société Pélégot ont été passés devant Daloz et Thipaines Desanneaux, notaires à Paris

²⁴ A.D. 95 2059/2.

²⁵ *Ibid.* p. 17.

confondus étant de 549 villégiateurs. À ces résidants estivaux, s'ajoutent les villégiateurs d'une journée : pour un dimanche de juin 1846 le nombre des promeneurs a été évalué à 4 500!

Les registres tenus avec une grande précision permettraient de véritables analyses sociologiques. Si les origines des villégiateurs sont essentiellement parisiennes, l'on dénote également la présence régulière, bien que proportionnellement ténue, de provinciaux et de curistes étrangers. Anglais, Italiens, Espagnols et même parfois voyageurs venus de contrées lointaines comme le Brésil (durant l'été 1846 est mentionné comme « profession » d'un curiste « neveu du ministre du Brésil, Olivera »), le Mexique, La Nouvelle-Orléans, la Guadeloupe ou la Martinique, le rendez-vous des curistes est cosmopolite. Noms et professions figurent, confirmant la qualité bourgeoise des baigneurs et des villégiateurs : médecins, rentiers, avocats, avoués, militaires, agents de change, journalistes, membres du gouvernement (Conseil d'État, ministres dont le baron de Mackau (1788-1855) ministre de la Marine qui après avoir sillonné les mers du monde vient se reposer sur les rives du lac), ingénieurs, universitaires, architectes (Daumier, Rosaire, de Dreux, Laporte...), banquiers, bijoutiers, assureurs mais aussi des artistes tels les pianistes Ancelle, d'Harries, le violoniste à la mode, Apollinaire de Kontsky, le chanteur d'opéra comique Garcia, les peintres Baudouin, Dubreuil, Léa.... Des listes de noms de curistes, notables de leur époque, aujourd'hui bien oubliés, sont cités par les guides qui s'en saisissent comme arguments publicitaires et caution de la notabilité de la station. Dès la fin de la belle saison qui se déroule de mai à l'automne, la station se vide de ses villégiateurs et de son personnel, mais aussi de certains services ou commerces saisonniers comme le loueur de bateau, le charcutier ou le boucher ! Dans la population fixe restant l'hiver à Enghien, un document de 1847 mentionne des entrepreneurs en bâtiments, des blanchisseurs, commerçants, un couvreur, un horticulteur, un libraire, un limonadier, des « logeurs en garni » au nombre important de 80, un loueur de chevaux et des restaurateurs (14).

L'arrivée du train

Avec le développement ferroviaire, qui se dessine en France durant les années 1830, toute station balnéaire ou thermale se doit d'avoir une gare. Alors que la première ligne pour voyageurs apparaît en 1837 de Paris-Saint-Lazare au Pecq, plusieurs curistes et médecins déplorent, tel le docteur Révillé-Parisé en 1842 dans son opuscule Une saison aux eaux minérales d'Enghien, qu'il faille encore prendre une diligence depuis le faubourg Saint-Denis à Paris ! En 1846, Enghien est enfin dotée d'une gare, sur la ligne de chemin de fer de la Compagnie du Nord allant de Paris à la frontière belge. Pourtant, l'arrivée du train à Enghien, si elle favorise l'essor de la station, n'est pas appréciée de tous et la petite élite de villégiateurs qui venaient y trouver la paix au bord du lac la voit d'un mauvais œil. C'est probablement l'une des raisons pour laquelle le peintre Isabey vend sa maison en 1846, délaissant les bords du lac pour s'établir dans lieu de villégiature plus attractif, la Côte normande. Le balnéaire rivalise avec le thermal et les modes changent. Il semble qu'une partie des villégiateurs de la capitale délaisse la station d'Enghien, finalement trop proche de Paris, pour des rivages plus élégants. Au milieu du XIXe le statut social de la clientèle d'Enghien paraît définitivement arrêté ; un milieu bourgeois, voir populaire pour les déplacements d'un jour. Le rapport de la saison 1847 est à cet égard révélateur des changements qui surviennent dans la population saisonnière de la station : « Depuis l'an dernier Enghien est bien changé. La plupart des anciennes maisons de plaisance sont devenues des cafés, des restaurants, des marchands de vin, des cabarets. L'hôtel des cygnes, celui des quatre pavillons ont subi le travestissement [...] tout les jardins qui faisaient l'ornement de la localité se couvrent de tables [...] la bonne société redoute même de s'y promener »²⁶.

Dorénavant, pour parcourir les douze kilomètres séparant la station de la capitale, vingt minutes suffisent depuis l'embarcadère parisien. Le journaliste et homme de lettres Victor Poupin, vantant les mérites de ce qu'il nomme avec coquetterie « le railway », dit : « À peine êtes-vous muni du billet d'aller et de retour qui rend si facile la villégiature d'Enghien et ses environs [...] que les portes

²⁶ A.D. 95 2059/1 Rapport de la saison 1847.

s'ouvrent [...] de 7 heures du matin à minuit et demi »²⁷ L'arrivée du train, durant de longues années, suscite publications et affiches pour la promotion de la station, le premier de la série étant l'ouvrage d'Eugène Guinot, *Enghien par la vallée de Montmorency, trajet en train*. Une description historique détaillée des sites traversés accompagne le voyageur et commente le succès du lieu : « Enghien a du monde toute la semaine, mais il y a deux grands jours solennels, le dimanche et le mercredi [...] le dimanche société nombreuse, mêlée, bruyante dans sa joie, immodérée dans ses ébats, le mercredi elle est élégante, choisie, recherchée dans sa parure et ses loisirs ». Régulièrement, les publicités enjoignent les Parisiens de venir en cure à Enghien plutôt que dans les Pyrénées, soulignant que les eaux y sont même plus sulfureuses, le voyage beaucoup moins long et le dépaysement assuré : « Adieu pour plus d'un jour, Pyrénées, Alpes, déjà vues et revues ! Entre Paris et vous j'ai pour terme le plus gracieux vallon du monde avec chalets helvétiques, des gondoles comme à Venise, des salons spirituels qui sont parisiens avec délices et puis des sérénades espagnoles »²⁸.

Par la mise en œuvre de ses voies, établies dans des tranchées profondes et des remblais élevés, l'arrivée du train à Enghien présente un grand avantage mais forme aussi un grand hiatus dans le territoire, en coupant le principal axe de la station, la Grande rue qui relie les bords du lac à la route de Pontoise à et à celle de Saint-Leu. Avec le développement de la ville durant la deuxième moitié du XIXe siècle, le passage de la voie ferrée accentue les différences entre la partie à l'ouest, véritable ville de villégiature, et le quartier nord-ouest qualifié en 1873 par le maire de Montmorency de « sorte de faubourg ». À l'occasion de la reconstruction de la gare en 1866, une passerelle de bois est installée l'année suivante pour relier les deux parties de la ville au niveau de la gare. La gare de petite vitesse, dont il subsiste une halle sur la place de l'actuel square Mermoz, dite « Le refoulons » est ouverte, opération privée menée par Rey de Foresta et Marchand pour relier Enghien à Montmorency dans l'idée de mettre en valeur les terrains du parc Foresta et de permettre une meilleure exploitation des carrières des Champeaux situées sur un écart de cette ville.

Une station de divertissements

Les bords de l'eau, les nombreuses promenades champêtres, le train, la proximité de Paris font de la station d'Enghien, en sus de ses vertus curatives, un haut lieu de fêtes et de divertissements. « Guérir en s'amusant, ce qui est le comble de notre art » écrit le docteur Révillé-Parisé, affirmant que les « plaisirs de la société » sont aussi un moyen de guérison », « après [...] les ordonnances médicales, on rit, on joue, on fait de la musique [...] on s'efforce de troquer l'ennui contre de la fatigue ou du plaisir afin d'achever sa saison et de guérir le plus gaiement possible [...] voilà ce qu'on appelle en général, la vie des eaux ».²⁹ Les commentaires sur l'activité de la station sont significatifs : « les bains sont fréquentés par un grand nombre de baigneurs parmi lesquels peu sont atteints de maladies sérieuses [...] des concerts, des bals de société y attirent beaucoup de locataires. Tous les dimanches, une foule de quatre à cinq mille promeneurs envahit Enghien, s'y promène [...] puis une partie, vers cinq heures, retourne à Paris »³⁰ Les divers documents concernant la station durant cette période parlent de « saison des bains » mais aussi de la « saison des plaisirs ». L'état de situation fait pour l'année 1844 est on ne peut plus explicite sur l'importance accordée aux loisirs : « la saison des bains va se passer dans des divertissements presque continus, soirées musicales, concert vocal et instrumental, bal pour la classe bourgeoise, beaucoup de jeunes Parisiens [...] et de jeunes fous »³¹.

Avant l'arrivée des jeux de hasard, qui apparaissent à Enghien durant le dernier quart du XIXe siècle, le bal est l'une des grandes attractions, le modèle étant celui du Ranelagh, à quelques pas de Passy.

²⁷ Girardin Émile et Alii, *Enghien et ses environs*, Paris, Michel frères, 1860, p.4.

²⁸ *De la vallée*, 1856.

²⁹ *Ibid.* p. 160.

³⁰ AD 95 8M 23/1, *document sur la saison de l'été 1846*.

³¹ A.D. 95 2059/1, État de situation des habitants d'Enghien au 1^{er} septembre 1844 et des personnes étrangères qui y sont attirées pour faire usage des eaux.

Ces bals ont lieu notamment dans le parc dit de Bauffrémont, ancienne propriété des bains de Constantin acquise par la princesse du même nom pour y établir un vaste parc à l'anglaise dans lequel sont données des fêtes champêtres. Ces activités où se rendent de « folles galantes » ne sont pas toujours appréciées des villégiateurs résidants qui en reprochant l'indécence.

Si l'administration des eaux a voulu dans un premier temps ne favoriser que des amusements « compatibles avec l'état des malades et les convenances sociales [...] bals, promenades, billard, salon de lecture, cercle.. »³² au milieu du siècle, on reproche à Pélégot d'avoir privilégié les distractions au détriment du succès de l'établissement thermal. « Les malades ont fuit le séjour trop bruyant » et « trop mal composé ».

III La construction d'une ville 1850-1914

À la fin de la première moitié du XIXe siècle le développement urbain des bords du lac, lié à l'ensemble thermal, est tel qu'il soulève la question de la gestion administrative du territoire. Devant l'afflux de plus en plus important des baigneurs et des villégiateurs, le besoin d'une administration territoriale centralisée, déjà ébauchée prématurément lors de la période d'établissement des bains, est à maturité et, après de nombreuses réflexions et luttes territoriales, va enfin se concrétiser. « L'Eden des villégiatures élégantes de la capitale »³³ devient commune en 1850.

Une station thermale qui s'affirme : création de la commune d'Enghien-les-Bains

Jusqu'à la promulgation de la loi portant création de la commune d'Enghien votée le 7 août 1850, le « hameau d'Enghien » dépend de Deuil, Soisy, Saint-Gratien et Épinay, et se situe à cheval sur deux départements, la Seine-et-Oise et la Seine. En 1849, sa population sédentaire s'élève à 550 personnes.

Dès les années 1830 germe l'idée de création d'une commune indépendante, mais l'opération est longue et ne se fait pas sans heurts. Une demande de 1835, émanant des quelques habitants, est rejetée par le ministère de l'Intérieur, considérant qu'il n'y a pas assez de ressources administratives. Plus nombreux durant les années 1840, les résidents permanents et temporaires reviennent à la charge, avec au nombre des pétitionnaires le peintre parisien Eugène Isabey. En 1842, les affaires se font plus pressantes, et les habitants arguent de la constante croissance de la fréquentation de la station en été – « La création d'un établissement des eaux ne tarde pas à amener sur ce point une population qui en peu d'années s'est élevée à 300 individus et qui dans la belle saison est augmenté de 1000 à 1200 malades environ. [...] Les voyageurs s'y rendent en grand nombre encore, soit pour visiter les malades, soit seulement pour l'attrait de la localité »³⁴ – pour demander le rattachement du hameau à la commune d'Épinay et, par conséquent au département de la Seine. Les arguments présentés en faveur de cette opération sont liés à l'origine même des villégiateurs, essentiellement parisiens, et pour qui la sous-préfecture de Saint-Denis, dont dépend Épinay, serait d'une grande commodité. De plus, pour eux, seul le département de la Seine serait capable de pourvoir par des subventions à la création de rues, chemins, chapelle et école nécessaires à la vie du hameau d'Enghien. Des enquêtes sont menées sur les différentes communes autour du projet de réunion du hameau à Épinay. Mais le refus des communes est général et aucune ne veut se défaire d'une once de son territoire. Saint-Gratien souligne qu'Épinay ne peut avoir la préférence car c'est la plus éloignée du hameau et insiste sur le fait que se dépouiller d'un cinquième de sa superficie conduirait à une ruine financière et à une « ruine morale ». Deuil souligne l'aspect laborieux de la communauté « populeuse » « agricole » et « vivant des produits de la terre » et que le département de la Seine est déjà assez riche. Il réfute un à un les arguments en faveur de la Seine et en récuse la légitimité. Ne sont domiciliés à Paris que les propriétaires de maisons de campagne et les administrateurs de la caisse hypothécaire mais, durant l'hiver, hormis quelques employés de l'établissement des bains, des

³² *Ibid.* p. 254.

³³ Ainsi dénommée dans le guide Joanne de 1856.

³⁴ AD 95 8M 23/1.

jardiniers et des domestiques, la population locale est essentiellement constituée d'agriculteurs qui n'ont aucune raison de se rattacher à Épinay. En 1843, le bureau du cadastre tranche, rejetant définitivement cette proposition.

Le Conseil général constatant en 1846 une réelle insécurité des lieux, le débat est relancé. En effet, parmi les dysfonctionnements liés à l'absence d'unité administrative du territoire de la station depuis sa création, le besoin d'une police indépendante s'est toujours fait sentir. Un plan établi par un géomètre en chef du cadastre, proposant un découpage au sein des différentes communes, est déposé le 27 mai 1846 pour donner lieu à une enquête auprès des quatre territoires concernés. Seul, environ un dixième du territoire est pris sur le département de la Seine, le reste l'étant sur la Seine-et-Oise. Le Conseil général et le service du cadastre de Seine-et-Oise justifient cette création en faisant la synthèse de la situation : le caractère exceptionnel de la répartition d'Enghien sur quatre communes, l'afflux de la population estivale évaluée à plus de 800 personnes, le fait que le chemin de fer transporte à certains jours de la saison d'été quatre à cinq mille personnes qui restent à Enghien un ou plusieurs jours, le problème de la gestion policière, et le constat que la répartition des constructions du hameau constitue une localité isolée et ne pose donc pas de préjudice en étant soustraite aux trois communes. Enghien-les-bains est le nom proposé pour la nouvelle commune, chef lieu dépendant de l'arrondissement de Pontoise et formant un territoire d'un peu plus de 121 hectares.

Le cadastre des propriétés bâties de 1852 confirme le caractère encore agricole d'Enghien alors que la commune vient de se constituer : « vignes, terres plantées, terres » accompagnées de quelques maisons d'agriculteurs forment le paysage. Plusieurs d'entre elles sont la possession de propriétaires parisiens : on peut citer au hasard des listes, les quatre maisons et terres appartenant à Jean-Charles Martin, résidant au 26, rue Paradis à Paris ou la maison et vigne de M. Barralon, restaurateur du 26, boulevard Beaumarchais.

Peu après la constitution de la commune, quelques anomalies apparaissent, liées au découpage. En effet, la population du quartier du hameau d'Ormesson, rattaché à Deuil, fréquente les écoles et l'église d'Enghien. Le dossier est débattu de 1858 à 1864, et par la loi du 20 janvier 1864, la commune s'agrandit d'un triangle de 41 hectares. Ceci conduit à la création de l'une des plus belles avenues de la ville, plantées d'arbres, le boulevard Cotte, qui relie le hameau au lac, constituant un lieu de promenade destiné à accueillir de nouvelles constructions, parmi les plus prestigieuses de la ville. Le boulevard, de 500 mètres de long, est aujourd'hui relié à l'avenue de Ceinture.

Enfin, durant les années 1870, la commune amorce en vain, une dernière tentative d'annexion, celle d'une partie du territoire de Montmorency. Ce dernier épisode semble, à la lecture du petit fascicule édité à Montmorency en 1873 par le maire du lieu, Rey de Foresta, une affaire politique plus que l'expression d'un réel besoin d'extension. Le maire de Montmorency constate que la commune d'Enghien a pris ces dernières années une extension considérable et que, grâce à son établissement thermal, elle a développé une véritable industrie des locations meublées et des établissements fonctionnant avec l'apport des étrangers à la ville. Il souligne également que « le grand nombre de villas de plaisance, construites dans un rayon plus ou moins rapproché du lac ne sont également habitées que pendant la belle saison ». Constatant qu'Enghien est « une station d'été ne jouissant que trois ou quatre mois de l'année de cette animation particulière aux stations de bains, qui s'arrête au moment où le départ des étrangers les replonge dans le silence et la solitude », il ne comprend pas l'intérêt de ce déploiement.

La superficie totale de la commune, près de 175 hectares dont plus de quarante pour le lac ne varie plus.

La construction des édifices de la vie publique et religieuse

L'autonomie étant acquise, il convient de doter la jeune commune des édifices indispensables à son fonctionnement.

Dès 1853 est ouvert le nouveau cimetière, situé au nord de la commune, à 200 mètres de toute habitation, doté d'un calvaire dessiné par l'architecte Neudebert.

Pour asseoir la nouvelle autorité municipale dans un édifice adapté, le conseil municipal avait en 1853 songé à acquérir un terrain proche de la gare, permettant ainsi de créer le nouveau centre en cohérence avec la station, lieu de convergence de tous les villégiateurs et touristes. Finalement, il sera situé plus à l'est, autour d'une autre logique urbaine, celle de la réunion de l'église et de la mairie sur une même place. Ce n'est qu'en 1863-1864 que la mairie-école est élevée par l'architecte départemental de la Seine-et-Oise Blondel, rue de Mora, sur le site actuellement occupé par la poste. Un second pôle de développement urbain de la ville est ainsi créé, cette fois éloigné du premier cœur de la station des bords du lac, dont le trait d'union est la Grande rue, actuelle rue du Général-de-Gaulle.

Devant les difficultés financières face aux divers chantiers à ouvrir, les aides privées sont plus que jamais nécessaires. Sur l'initiative de la marquise Libourel de Malleville, une première chapelle avait été érigée vers 1840 sous le vocable de Sainte-Apolline, l'angle des actuels boulevard Cotte et rue de Maleville. De 19 mètres de long sur 8, elle était desservie par le curé de la paroisse voisine de Deuil jusqu'en 1853, date à laquelle la marquise en fait don à la commune naissante. « Comprenant la nécessité de l'établissement régulier et continu des cérémonies religieuses dans la nouvelle commune il est impossible de faire une dépense aussi considérable que celle que nécessiterait la construction d'une église, je prends l'engagement de laisser pleine jouissance de ma chapelle pendant cinq années »³⁵. La même année est instituée la paroisse d'Enghien, mais la chapelle, trop exiguë et en mauvais état, est fermée au culte en 1856 par décret municipal. Parmi les propositions de terrains pour édifier l'église, les uns la voulant au milieu de la ville et d'autres à l'endroit de la chapelle, la solution finalement retenue est celle de « la donation Malleville ». La générosité de Mme de Malleville est une fois de plus acceptée avec le don d'un terrain de 16 ares. Le projet est ambitieux car profitant de la nouvelle construction, la municipalité veut établir une nouvelle rue dans son axe, ce qui nécessite l'acquisition d'un important terrain. En 1853, le préfet approuve ce projet et précise que la présence « d'une église et d'une place spacieuse donnera aux terrains qui resteront une importance [...] et une valeur qu'ils n'auraient jamais eue sans cette heureuse circonstance »³⁶. Après enquête, Napoléon III déclare d'utilité publique la construction de l'édifice de culte et l'ouverture d'une rue dans son axe, l'actuelle rue de Mora. Devant l'urgence, c'est encore le soutien d'un particulier qui permet la construction de l'église. En 1856, la veuve de Joseph Moreno de Mora, dont la famille venait en villégiature dans le château de Montmorency (actuelle mairie de cette ville), offre une somme importante pour « subvenir à la dépense de la construction du vaisseau, dans un délai aussi bref que possible »³⁷ [...] manifestant que l'église soit placée sous le vocable de Saint-Joseph, patron de feu M. Moreno de Mora. Le chantier débute en 1858 mais ne s'achève qu'en 1860 grâce à d'autres dons, complétés par une souscription publique et une subvention de l'État. L'église est construite à l'économie et lorsqu'en 1862 on envisage d'y installer les cloches, l'architecte Delaporte souligne qu'il est dangereux d'en installer quatre car « ce petit édifice [...] vu l'exiguïté de la somme allouée pour la construction [...] a été érigé dans des conditions particulières d'économie, quoique les règles de l'art aient été observées »³⁸.

Provoquant quelque dépit, si l'on en juge par le courrier du curé Mercier à l'évêque de Pontoise, « j'aime encore à espérer, monseigneur, que vous pourrez arrêter ce funeste projet »³⁹ la construction du temple est plus rapide : la première pierre est posée en 1854 et il est inauguré le 20 mai de l'année suivante, répondant aux besoins de nombreux protestants qui à la belle saison viennent en villégiature dans la vallée de Montmorency. Il est érigé sur un terrain alors en plein champ afin d'être non loin de la gare et au centre de la zone qu'il doit desservir.

Ce n'est qu'en 1889, qu'une synagogue est élevée rue de Malleville, également grâce à la générosité de donateurs, au nombre de sept, souscrivant aux 47 000 francs nécessaires à son édification. Elle affirme par sa façade son caractère public et religieux au même titre que l'église paroissiale et le

³⁵ AC M48, texte dans le projet de don de madame Libourel de Malleville en 1851.

³⁶ AC M48.

³⁷ C'est notamment en réaction contre la construction du temple en 1855 qu'elle fait cette donation de 50 000 francs.

³⁸ AC M48.

³⁹ Archives diocésaines de Pontoise, liasse Enghien.

temple et abonde le corpus des synagogues élevées dans les stations de villégiature comme Arcachon en 1876 ou Biarritz en 1904.

Si à la fin du siècle la ville possède l'ensemble de ses structures administratives et religieuses, en raison de l'augmentation de ses habitants, 3 330 en 1896, elle se trouve à l'étroit dans ses bâtiments. En 1895, est acquise la propriété Paillard, jolie maison de villégiature située au 57 de la Grande rue, pour devenir la nouvelle mairie, toujours sur le site, bien que totalement modifiée. Dans un grand parc, limitrophe de la première mairie, avec pièce d'eau, orangerie, serre et nombre de bâtiments annexes, la municipalité s'installe : le conseil municipal prend place dans l'ancienne salle à manger, la salle des mariages dans un salon et la salle de réception dans le billard, tout en conservant le décor d'origine.

Des thermes modèles

En 1849, le vicomte Louis-Marie de Curzay, industriel et propriétaire, maire d'Enghien en 1850-1851, rachète le domaine thermal avec pour ambition de relancer l'affaire. Jean Jules François (1808-1890), ingénieur des mines, inspecteur général des eaux minérales de France et personnage influent dans les décisions architecturales et techniques du paysage thermal français, propose tout d'abord des travaux d'amélioration qui devraient faire d'Enghien « l'établissement de santé le plus complet, le plus riche en moyen d'action qui soit aux environs de Paris »⁴⁰. Une véritable stratégie économique et commerciale est mise en place, facilitée par la proximité de la capitale : recours direct aux « spécialistes » du thermal et prise en compte de la concurrence, notamment par la recherche de nouvelles « sources » de profit.

Vers 1850, une édition des statuts de la Société thermale des Eaux minérales d'Enghien, créée le 31 janvier 1845, énumère ses propriétés, nous permettant ainsi de juger de l'importance du foncier qu'elle possède sur la ville : les grands établissements thermaux avec leur usine, les sources d'eau sulfureuse, le parc de l'établissement thermal, la maison de la Coquille, la maison de la pharmacie, le Grand hôtel des Bains, l'embarcadère du jardin des roses avec ses chalets, l'hôtel des Quatre pavillons, le parc d'Enghien dit parc Beaufremont, le moulin et ses dépendances, la maison Malleville, l'hôtel des Cygnes, la résidence du Windsor avec son parc et ses communs, le grand lac, les bassins du nord et de l'ouest, les terrains de l'avenue de Ceinture et ceux de l'avenue de Malleville. La liste est impressionnante et l'on voit quelle emprise la Société a alors acquise, avec pratiquement un quart de la superficie de la commune.

Les années 1860 sont une période de grande extension du réseau thermal français, période faste du Second Empire avec notamment le développement de Vichy. C'est également celle d'une grande effervescence thermique à Enghien avec un nouveau propriétaire, Albert de Montry qui achète l'établissement en 1863 en créant pour cette opération la Société des eaux minérales d'Enghien. La même année, les ingénieurs Bouillon et Muller construisent un nouveau bâtiment thermal dont les plans sont approuvés par l'inspecteur François, toujours en poste. Le 18 juillet 1865, les hautes autorités du thermalisme, sans doute sollicitées par Montry, décrètent d'utilité publique plusieurs sources du grand thermal d'Enghien : les sources du Roy, Deyeux, Pélilot, Boulant, Fourcroy et de la Pêcherie, suscitant vraisemblablement la présentation, la même année, du projet d'un nouveau bâtiment de bains, signé par l'architecte Hector Horeau (1801-1872)⁴¹ mais non réalisé.

Plusieurs autres petits établissements apparaissent également sur les bords du lac. En 1863, Mr Coquil, pharmacien parisien, découvre une source qu'il met en exploitation dès l'année suivante dans le « Petit établissement » également nommé « Les petits Bains » ou « Bains Coquil », situés à l'angle de l'avenue de Ceinture et de la rue du Casino. Ce bâtiment oblong, marqué au centre par un pavillon orné d'une sculpture, était cantonné de deux corps de bâtiment de sept travées chacun, couverts en terrasse. Il ne connaît pas une grande longévité, acheté en 1865 par la Société propriétaire des grands thermes. La concurrence se poursuit avec, l'année suivante, la découverte par Mr Bousquet d'une nouvelle source, dans sa propriété face à la source des roses.

⁴⁰ Puisaye C. de et Lecomte Ch., *Des eaux d'Enghien au point de vue chimique et médical*, Paris, 1853, p.VI.

⁴¹ Académie d'Architecture, Fonds Horeau, n°187, « Esquisse d'un projet de bains pour Enghien », 1865, coupe longitudinale, transversale, élévation.

La concurrence est rude et plusieurs opérations d'établissements thermaux, hors Enghien, sont lancées. En 1866, une station rivale est créée à une douzaine de kilomètres de la capitale, au bord d'un lac. Sévigné-les-eaux est lancée par Robert de Vey à Livry Gargan (Seine-Saint-Denis) pour exploiter une source sulfureuse du lac. La station ne trouve pas le succès escompté et lorsqu'en 1912 la Ville demande sa reconnaissance comme « station hydrominérale », la proposition est rejetée par le Conseil d'État, influencée, selon les rumeurs d'alors par les dirigeants d'Enghien. Dans cette effervescence thermale, la ville de Provins, dont les eaux ferrugineuses sont réputées relance également sa station durant les années 1860 avec la construction d'un nouveau bâtiment thermal. Citons également les sulfureuses de Belleville, avec la création en 1874 de la Société anonyme des eaux minérales sulfureuses de Belleville-Paris de courte existence.

En 1868, Montry cède les installations thermales à un certain Alègre. Une nouvelle Société anonyme d'exploitation des eaux est créée, la Société des Thermes d'Enghien, se substituant aux précédentes⁴². Elle aurait dû connaître une grande prospérité si les événements militaires de la Guerre de 1870 n'en n'avaient interrompu les grandes ambitions, brisant comme partout en France l'essor du thermal. La station se relève difficilement de l'occupation prussienne, malgré les efforts de la nouvelle Société des eaux d'Enghien-les-Bains, créée en 1875 pour le rachat du domaine thermal où Villemessant et Émile de Girardin, propriétaires à Enghien et hommes de presse, figurent au nombre des fondateurs. Mais en 1887, on note le mauvais état de l'établissement thermal. Dix ans plus tard, c'est le dépôt de bilan. La Société anonyme des Eaux d'Enghien est fondée par Gustave Monthiers et Alexandre Weil qui afferment le tout à la Société d'exploitation des eaux et thermes d'Enghien-les-bains. C'est dans le cadre de ce renouveau qu'est construit, en 1897, l'établissement d'hydrothérapie qui s'inscrit dans un contexte de nouvel engouement pour la villégiature.

L'architecture éphémère du loisir : kursaals, casinos et salles des fêtes

Après le temps des soins, le baigneur a besoin d'activités récréatives et culturelles, de réunions mondaines. C'est l'époque à laquelle, dans plusieurs stations, apparaissent des vauxhalls, reprenant là un terme anglais évoquant le grand parc londonien de loisirs de la fin du XVIIIe siècle, ou des kursaals, cette fois inspirés par ceux des villes d'eaux germaniques et austro-hongroises. Les kursaals, qui se multiplient dans les stations avant 1870, correspondent en fait au « cercle » ou aux *assembly rooms* britanniques, lieu de réunion et de sociabilité avec des espaces de lecture et de concert et parfois de jeux. Dans ce contexte général, Alègre et sa nouvelle Société thermale décident de doter la station d'Enghien d'un immense kursaal construit sur une parcelle allant de la Grande rue à la rue de Malleville. Les travaux débutent, interrompus par l'arrivée des Prussiens alors que l'ensemble du gros œuvre était déjà bâti⁴³.

À la même période germe l'idée audacieuse de lancer une jetée-promenade sur le lac pour construire un autre kursaal dans un style cette fois résolument exotique. Ce type de jetée, lancé dans la mer, venait d'être expérimenté par les Anglais en 1863-1866 à Brighton. Une société est créée pour réunir les fonds nécessaires et l'architecte A. Ponsin dessine les plans et les élévations : couronnement en coupole, arcs outrepassés et tout un répertoire de formes propres à la tradition architecturale islamique, inscrivent l'édifice dans le courant orientaliste qui imprègne alors plusieurs stations. L'établissement de colonies, dont la conquête de l'Algérie, les différentes Expositions universelles parisiennes, l'ouverture de nombreux établissements de bains parisiens de style oriental sont à l'origine du déploiement de cet engouement. Parmi les exemples les plus fameux figurent les Bains Napoléon à Biarritz (1858) ou le casino d'Arcachon (1864). Le projet d'Enghien, qui devait être

⁴² Comme dans toute ville thermale, la saga des sociétés qui se succèdent est un phénomène constant et Enghien ne déroge pas à ces contraintes administratives et financières. L'histoire de ces sociétés, autant pour les propriétaires que pour les fermiers, mériterait à elle seule un ouvrage. On peut citer parmi les principales, la Société créée par Pélégot, la Société des Bains d'Enghien, créées au début des années 1820, la Société du Grand hôtel et du kursaal d'Enghien (1845), la Société des eaux minérales d'Enghien (1864) et la Société des thermes d'Enghien (1865) au capital de 6 millions de francs, à la fois foncière et industrielle.

⁴³ Le bâtiment sera acquis par l'entrepreneur Lesueur qui en récupère les matériaux, puis la rue des Thermes est ouverte.

inauguré en 1867 pour accueillir les visiteurs de l'Exposition universelle, ne voit malheureusement pas le jour. Il se faisait pourtant l'écho de cette mode orientaliste mise à l'honneur pour la première fois dans cette manifestation où le pavillon impérial, la reproduction de plusieurs mosquées et bains turcs et la copie du palais du Bey de Tunis ouvraient l'architecture française aux charmes de l'éclectisme oriental⁴⁴. Finalement Enghien reçoit tout de même sa part d'exotisme avec l'acquisition de l'un des pavillons de l'exposition, le kiosque à thé chinois, acquis par Montry. Œuvre de l'architecte Alfred Chapon, « véritable habitation chinoise » inspirée du palais d'Été de Pékin, il est installé en 1867 au bord du lac⁴⁵ plaçant la station parmi les lieux de villégiature à la mode. On peut citer dans la ville climatique d'Arcachon, en 1864, l'installation d'un buffet-restaurant chinois construit par l'architecte Paul Regnault et d'un kiosque, également chinois, dans le parc du casino mauresque. Après les deux projets de kursaal, anéantis par la Guerre de 1870, aucune réalisation d'envergure ne voit le jour. La question du moment dans les stations balnéaires et thermales est l'abrogation de la loi de 1836 interdisant les jeux. Dans plusieurs publications qui paraissent sur le sujet, Enghien figure au nombre des villes qui revendiquent ce droit. « Supposons Enghien par exemple, à un quart d'heure de Paris par Chemin de fer, avec son lac, la forêt de Montmorency [...] n'est ce pas une sorte de ville de rêve ? Que manque-t-il à ce charmant coin de terre ? Que d'être animé ! ⁴⁶ ». Les deux chalets du jardin des roses qui faisaient office de casino, où l'on pratiquait quelques jeux, détruits par les Prussiens, sont reconstruits. Mais il manquait à la ville une vraie salle de spectacle, autant pour les activités artistiques liées à la vie saisonnière de la station que pour la vie culturelle des résidents permanents, dorénavant nombreux. C'est grâce au legs Regnault qu'une salle est construite en 1895-1896 Offrant un terrain (30 rue du Nord, actuelle rue de la Libération) assorti d'une somme d'argent. Il stipulait expressément que ce don était destiné à la construction « d'un établissement public, salle de spectacle et de concert »⁴⁷ Le donataire avait même dressé les plans avec l'architecte Vernholes. Jusque dans les années 1960, période d'agrandissement, le bâtiment présentait une façade sobre juste rehaussée d'une travée centrale amortie d'un fronton dans lequel s'inscrivait une lyre en zinc doré. Sur un panneau de marbre rouge, sur l'attique, on pouvait lire « Regnault, donateur 1894 ». Si le bâtiment est bien propriété de la ville, c'est la Société d'exploitation des Eaux et thermes d'Enghien qui, dès 1898, bénéficie d'un contrat de location et en assure ainsi la direction, démontrant une fois de plus quelle emprise les sociétés fermières ont eu dans le fonctionnement de la ville, comme dans l'ensemble des villes thermales.

À l'approche du siècle nouveau, les réalisations et projets se succèdent, plusieurs constructions dont on ne connaît pas les élévations prennent place au bord du lac, face au jardin des roses pour tenir lieu de théâtre et de casino. Une description de l'architecte A. Ponsin donne une idée des lieux en 1878 : « le Cercle est situé dans le casino d'Enghien [...] il se compose, d'un petit et d'un grand salon [...] une porte du grand salon donne sur l'avenue de Ceinture, une autre sur le petit salon, une troisième sur une véranda. Les murs sont décorés de motifs peints sur toile marouflée [...] Quant au casino proprement dit, il possède un salon de lecture, une salle de conversation, une salle de jeux et une salle de bal ⁴⁸ ». Le guide de l'Exposition universelle de 1889 parle « d'un superbe casino ». En mai 1896, l'architecte Camille Gardelle présente les plans d'un vaste théâtre⁴⁹, peut-être celui du casino inauguré en 1898 ? En matière d'architecture, le premier grand casino d'Enghien est le casino navire de l'architecte Édouard Autant, édifié en 1901-1902, reconstruit en 1908-1910. On envisage même d'ouvrir à Enghien un second casino. C'est dans ce contexte qu'est réalisé en 1909 le magnifique projet du Windsor casino dont les dessins aquarellés des architectes Boët et Roset sont conservés dans les archives municipales (1 T 59). Le projet est très ambitieux : au spectacle et au

⁴⁴ Toulhier Bernard, « L'orientalisme dans l'architecture des villes d'eaux en France » dans *L'Orient des architectes, Histoire des Arts*, 2006, p.51-76.

⁴⁵ Longtemps une image emblématique de la station, abondamment reproduit, il a été détruit en 1911 à l'occasion de la construction de la jetée et remplacé par un nouveau pavillon.

⁴⁶ *Les jeux en France : opinion de la presse française et étrangère*, Paris, 1872, p.124-125.

⁴⁷ AC M10, M11.

⁴⁸ Albert Lasserre, *La saga des thermes et des casinos (1766-2005)*, 2005, p. 35-36.

⁴⁹ *L'Architecture*, 2 mai 1896.

jeu s'ajoutent de nouvelles exigences, ludiques et sportives. Le Windsor casino et son parc des sports auraient dû se situer sur la grande parcelle à l'angle de la Grande rue et de la rue de la Coussaye. La façade du grand casino-théâtre, de 70 mètres de long, donnait sur le lac et, à l'arrière, se déployait un jardin paysager orné d'un petit lac et d'une rivière, avec kiosque à musique, un « théâtre des fleurs », un espace de skating (patinage) alors à la mode, des terrains de lawn tennis (court de tennis sur gazon), un stand de tir et un golf. Un véritable stade, celui qui manquait à la ville, est également prévu, avec un terrain de football, une piste de marathon, des tribunes de part et d'autre, et même un hangar pour aéroplane.

Les prérogatives de la Société thermale, détentrice de toutes les activités lucratives locales, sont fortes et le projet n'abouti pas, rejeté par le gouvernement malgré l'appui du maire Hélyary en faveur de cette demande. Même dans sa tentative d'établissement d'un kursaal, Bressoux, jeune banquier parisien investisseur, au nombre de ceux qui militaient pour un second casino, échoue. Pourtant, de 1902 à 1908, défiant les interdits, il ouvre dans l'ancienne propriété Villemessant face au casino un établissement de jeux. Dans son parc sont édifiés une salle des fêtes, un kiosque à musique, un kiosque restaurant et le bâtiment thermal.

Il semble que dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, le jeu prenne le pas sur les cures. Le jeu se pratique dans les casinos, mais aussi sur les champs de courses. Toute station de loisir, balnéaire, climatique ou thermale se doit d'avoir un hippodrome. En 1878, année de l'Exposition universelle qui comptait au nombre de ses animations des courses de chevaux, Enghien se dote de cet équipement mais, en raison de l'immense espace nécessaire, elle le construit dans la commune voisine de Soisy-sous-Montmorency et, pour une partie moindre, Eaubonne. Cette création se place dans la vague de constructions d'hippodromes de la région parisienne. À cette même période sont ouverts ceux de Maisons-Laffitte, de Saint-Ouen et de Colombes. Les premières tribunes du champ de courses d'Enghien sont inaugurées en 1878. Avec la loi du 2 juin 1891 qui autorise le pari mutuel, on assiste à une véritable démocratisation du turf et au développement de ce type de jeu dont l'hippodrome d'Enghien bénéficiera.

Une jetée digne de son casino

Jusqu'aux premières années du XXe siècle, les bords du lac, pour la partie la plus fréquentée, face aux bâtiments thermaux, n'avaient jamais donné lieu à des aménagements particuliers. Bordés de balustres de bois au dessus d'une digue maçonnée durant tout le XIXe siècle, puis par une grille de fer en 1904, bordant un trottoir arboré relativement étroit, ils n'ont acquis le statut légitime de quai-promenade qu'avec le grand projet de jetée lancé par la municipalité en 1910. Déjà, en 1908, un journaliste du Réveil de Seine-et-Oise vantait les lieux mais regrettait le manque d'espace réservé aux promeneurs et aux bateaux : « la construction d'un wharf (c'est-à-dire une jetée avec embarcadère) devant le lac ne donnerait pas seulement à Enghien une promenade merveilleuse et ombragée où la foule trouverait place les jours de fête sur le lac, mais permettrait encore l'élargissement de la chaussée encombrée ». Dans le cahier des charges rédigé par l'architecte Louis Olivier cette demande est prise en compte et le projet d'une grande estacade de 246 mètres de long est adopté. Toutefois, frileuse de ses prérogatives, la Société d'exploitation des eaux d'Enghien concessionnaire des lieux, règlemente les travaux. Elle signe un contrat avec la ville où elle interdit d'établir sur la jetée toute boutique, kiosque ou édicule, et d'organiser tout concert de musique ou fête qui pourrait faire concurrence au casino et se réserve le droit de reprendre la jetée à tout moment⁵⁰. Ces clauses d'exclusivité sont la preuve du cadre spéculatif exceptionnel dans lequel se situe la ville d'Enghien, à l'instar de nombre de stations thermales ou balnéaires. Supposons, dit la société, « une chose inouïe telle qu'Enghien devienne un Monte-Carlo. À ce moment, c'est une affaire de millions qu'il y aura à traiter ! Nous n'hésiterons pas à racheter l'estacade pour bâtir par exemple un superbe établissement tout le long du lac, à la place de la jetée du lac »⁵¹. Inaugurée en 1911, elle s'inscrit

⁵⁰ Archives municipales O22.

⁵¹ *Ibid*

dans les usages des grandes stations ayant un rivage, comme la grande jetée promenade d'Arcachon, qui longue de 170 mètres de long avait été inaugurée en 1903⁵²

Villas et percements de rues : la mise en place d'un réseau viaire

Au-delà des grands aménagements inhérents au noyau urbain thermal, l'urbanisation des autres quartiers de la ville donne également lieu à de vastes chantiers. Faisant suite aux premiers tracés suivants les voies et sentiers préexistants, dont ceux du lotissement Pélégot autour du lac, une importante partie du réseau viaire actuel est établie au cours du dernier quart du XIXe siècle et des premières années du XXe siècle. Comptant treize voies en 1851, son réseau est aujourd'hui constitué de presque une centaine de voies, dont l'essentiel est dessiné à la fin des années trente. Quelques statistiques permettent de jauger la rapidité de croissance de la ville. En 1851, on dénombre 377 habitants et 50 maisons, en 1872, 1422 habitants et 301 maisons, en 1896, 3319 habitants et 675 édifices et en 1906, 5105 habitants pour 956 édifices.

La description donnée par Le Journal pour tous de juin 1855, montre bien que la station, hormis la Grande rue, est toujours uniquement développée sur le lac : « Enghien est moins qu'un village, moins qu'un hameau. C'est une rue ; une rue maussade, mal bâtie, mal éclairée le soir, sans pavage, sans macadam, sans ruisseau, sans perspective. Au bout de cette triste rue, on se trouve tout à coup dans un pays enchanté : un beau lac, calme et souriant [...] entouré de jardins ». En 1856, on parle aussi de « village bien moderne qui n'est pas tout à fait une ville ». Une grande partie du territoire n'est encore desservie que par un réseau de chemins : chemin des Moulins de l'étang d'Ormesson, sentier des Bains, sentier de la Croix Blanche à Ormesson dit Chemin vert, sentier des Sablons, sentier de l'Enfer...qui forment un petit réseau de voies sinueuses auxquelles peu à peu se substitue le maillage régulier de larges rues droites parallèles à la voie ferrée et à l'axe de la Grande rue. En 1864, on engage une longue série d'expropriations pour constituer peu à peu ce nouveau réseau viaire, dont la rue de Malleville, L'espace agricole, encore présent autour de la ville thermale (en 1902 les statistiques agricoles mentionnent 1 ha de pacages et herbages, 3 ha de vignes et 27 ha de cultures diverses) recule au profit de nouvelles rues et d'une multiplication de petites opérations d'urbanisme dites villas qui elles aussi génèrent de nouveaux tracés de ruelles ou d'impasses. Le développement du thermalisme bouscule l'économie de la ville qui d'agricole devient urbaine.

La reconstruction des thermes, suscitant un nouvel afflux de baigneurs, attire les spéculateurs à Enghien et dans ses environs. Les opérations se font de manière ponctuelle, sans vue d'ensemble.

La première grande vague de lotissement, entre 1860 et 1880, couvre peu à peu le territoire proche des établissements thermaux, sur une zone située entre le lac, la voie ferrée et l'église dont la construction a créé un nouveau pôle avec l'ouverture de la rue de Mora. Dans son prolongement est percée une nouvelle rue ainsi que la rue de Plaisance (rue du Docteur-Leray) délimitant un lotissement de 24 lots⁵³. Le lotissement dit « des parcs d'Enghien »⁵⁴, situé au voisinage des thermes, est organisé sur l'ancienne parcelle des bains de Constantin, entre la chaussée du lac, le grand domaine de Windsor et le chemin d'Ormesson (boulevard Cotte). Constitué de 28 lots, il ouvre les rues de Girardin, de Cursay et l'avenue de Montry. Une autre opération, présentée comme ayant lieu à Enghien pour un meilleur impact publicitaire mais en réalité sur une grande partie des terrains encore boisés de la commune voisine de Soisy, est ouverte entre le lac et la voie ferrée. Là, sont lotis et mis en vente pour la construction de maisons de plaisance quelques terrains sur l'avenue de Ceinture et pour le reste sur les boulevards Dumas, Hugo, Lamartine et Louis-Blanc⁵⁵. Il est tout à

⁵² La jetée promenade d'Arcachon a été construite, comme celle d'Enghien, selon le système Hennebique de béton armé.

⁵³ Bnf, Cartes et plans, « Plan général des terrains à vendre à Enghien sur la nouvelle rue de Plaisance et sur la nouvelle rue de l'église » vers 1865, imprimeur Régnier et Daudet, GE D 16 433.

⁵⁴ Bnf, Cartes et plans, « plan d'ensemble et de détail de terrains à vendre à Enghien les Bains d'après les divisions et ventes dirigée par monsieur Dutreih, 3 quart XIX^e siècle, GE C 9500.

⁵⁵ Le document publicitaire de cette opération est conservé à la Bnf, topo va, Fol. Tome III, Val-d'Oise, B16354. Les ventes étaient organisées chez maître Nantiez notaire à Deuil. Le tract est illustré par la grande vue panoramique de la ville datant du la fin des années 1860 et la maison de la princesse Mathilde.

fait intéressant de voir comment, constamment, la spéculation immobilière s'articule avec la capitale. Le lotisseur insiste sur l'accroissement de la valeur foncière du terrain avec le développement de la station : « de tous côtés s'ouvrent des avenues, s'élèvent des maisons, s'installent des industries que l'accroissement de la population appelle à Enghien » mais aussi sur le prolongement du boulevard Magenta et le percement du boulevard de Courcelles qui « mettront Enghien à quelques minutes de voiture de Paris, et vont donner un nouvel essor à ce joli pays [...] lorsque ces sources sont situées, comme celles d'Enghien, aux portes d'une capitale immense, elles préparent une richesse incalculable au profit de la localité qui les possède » concluant que la valeur des terrains va bientôt atteindre ceux de Vichy, la station la plus en vogue à la fin du Second Empire .

La présence de la station ferroviaire entraîne peu à peu une urbanisation au-delà de la ligne de chemin de fer, dès les années 1860. En 1867 est ouverte la rue du Temple et, la même année, face à la gare, est ébauché « le nouveau quartier Saint-Charles ». Charles Dehaynin, maire de 1865 à 1870, entrepreneur de travaux publics et industriel dans la métallerie, crée, en habile spéculateur, quatre îlots entre la voie ferrée, la nationale 7, (rue de la Division-Leclerc) et les nouvelles rues ouvertes à cette occasion : rue du Chemin de fer (Gaston-Israël), les rues Saint-Louis et Saint-Charles (noms de ses fils). C'est ce que le maire de Montmorency dénommera avec sarcasme, « le quartier Dehaynin ». Un peu plus au-delà de la gare, durant le dernier quart du XIXe, les lotissements privés se succèdent dans ce territoire agricole, toujours à proximité de la voie ferrée : la villa des Sureaux, 76 rue du Départ, par l'architecte Brisson en 1893, la villa Messenie en 1894 par Jean-Baptiste Messenie, entrepreneur en maçonnerie alors propriétaire des terres, toutes deux lotissements de maisons. La villa des Sureaux, établie au lieu dit Les Sureaux, reste l'une des opérations immobilières les plus remarquables pour la qualité de son architecture. Six villas sont élevées entre 1893 et 1898, sur les plans de Brisson, le n°6 étant la maison de l'architecte.

Mais le réel développement urbain des zones de part et d'autre de la voie ferrée a lieu à la fin du XIXe siècle et durant les vingt premières années du siècle suivant. Autour de 1905, plusieurs rues sont percées près de la station ferroviaire. On peut citer la rue de la Gare (rue Pélégot) et la rue Alphonse-Haussaire. En 1901, la rue Félix-Faure est ouverte longeant la voie ferrée mais cette fois sur l'autre rive. Tout d'abord lotie de petites maisons, elle se dote rapidement de nombreux immeubles, dont la série des « castels » et « palais » de l'architecte Nicolet, immeubles collectifs luxueux attachés aux qualités thermales de la ville et à la clientèle qu'elle y attire.

Dès les années 1870, la municipalité met en place un véritable projet d'urbanisme, émettant un emprunt municipal par obligations aboutissant à la structuration de tout le quartier situé à l'arrière de l'église⁵⁶⁹ : la place du Marché est agencée, et l'on ouvre dans son axe, en 1894, le boulevard Sadi-Carnot, permettant ainsi un débouché sur la rue de la Barre, et en 1895 la rue Pasteur. En 1899, dans la monographie communale, l'instituteur Louis-Léopold Gavelle souligne l'importance de ce chantier : « l'ouverture de plusieurs voies sur le plateau d'Ormesson, situé derrière l'église, a permis d'élever de nouvelles constructions et déjà de nombreuses maisons surgissent de toutes parts. C'est sur ce nouveau territoire que paraît être basé l'avenir d'Enghien ».

À partir de la fin du XIXe siècle, on assiste à une nouvelle modification sociale de la population. Si le temps des villégiateurs bourgeois n'est pas définitivement révolu, ils deviennent peu à peu minoritaires laissant place à des employés, des commerçants ou de petits rentiers qui construisent dans les nouveaux quartiers d'Enghien. A son caractère de station thermale de la capitale, la ville d'Enghien ajoute celui, sans doute plus banal, d'une agglomération périurbaine. Les petites maisons alors construites, encore parfois maisons de villégiature, deviennent le plus souvent des résidences permanentes illustrant le nouveau phénomène de banlieue parisienne. Vers 1900, dans *L'Habitation du parisien en banlieue*, Marius Tranchant présente Enghien « aux Parisiens de fortune modeste qui étouffent dans la ville et ne savent comment s'y échapper » comme un endroit rêvé qui « avec son lac, ses sources thermales a tous les éléments d'une station balnéaire ». Boulevard Sadi-Carnot apparaît un tissu urbain de maisons et d'immeubles dont l'homogénéité du style, un habitat presque exclusivement en meulière, reflète la mode de la période de construction. Divers programmes y sont

⁵⁶ Philippe Sueur, « Enghien-les-Bains sous le Second Empire » dans *150 ans d'histoire d'Enghien-les-Bains*, 2000, p.65.

présents, maisons jumelles, maisons de ville, immeubles et petits lotissements dont la « villa Cresson » en 1898.

Plus éloigné du centre-ville et des thermes, le quartier situé à l'extrémité Est de la ville commence également à se structurer avec, en 1888, le lotissement de la « villa d'Ormesson » sur un terrain boisé de fruitiers jouxtant le fond du parc du château d'Ormesson, situé dans la commune voisine. Quelques années plus tard, en 1894, un autre lotissement est ouvert dans la propriété alors dénommée la « villa du parc d'Ormesson »⁵⁷. Le cahier des charges souligne que la situation à 15 kilomètres de Paris est une aubaine dans « cette ville qui forme une propriété particulière destinée à être habitée bourgeoisement, aucune industrie ni commerce n'y étant admis ». Le lotissement, entre le chemin d'Épinay et la rue de la Barre, est à cheval sur les territoires des communes d'Enghien et d'Épinay.

Cette importante période de construction, durant laquelle apparaissent de nombreux immeubles, conduit la municipalité, dans le sillage des lois d'urbanisme nationales, à régler le bâti, tout particulièrement pour fixer les gabarits en fonction de la largeur des rues (arrêtés municipaux des 10 juillet et 21 septembre 1910). Cette décision sera, de la part des investisseurs, l'objet de constantes infractions, suivies de refus de permis et de constats d'huissiers, et certains immeubles, notamment aux 4 et 6 rue Pélégot, au 11 rue de l'Arrivée ou au 8 place du Marché⁵⁸ se construisent dans l'illégalité, au grand dam d'autres propriétaires moins audacieux.

Une économie de services

À l'instar de toutes les villes de villégiature, les activités industrielles n'ont pas leur place à Enghien et ne se développeront que de façon ténue dans les quartiers au-delà de la gare. Les activités principales sont essentiellement liées aux activités thermales et au statut touristique du lieu : de nombreuses pharmacies (parmi les plus fameuses, la pharmacie Lacomme, 6, rue du Départ dont la devanture présentait des panneaux de faïence ornés de plantes médicinales), débits de boissons, fournisseurs de glace à rafraîchir, restaurants, hôtels et pensions de famille. La location des maisons, le plus souvent de taille moyenne, représente une activité importante ; elles se louent meublées à l'année, pour la saison, ou à la semaine, rivalisant avec les pensions de famille, les pavillons, les chambres et les nombreux hôtels. La nature locative d'une grande partie de l'habitat entraîne une économie de construction et de gestion immobilière et ceci dans toutes les parties de la ville, notamment au-delà de la station ferroviaire, où l'on construit dans ces quartiers de vastes maisons qui offriront des appartements et des chambres à louer. En 1861, ce fait est relevé dans l'ouvrage de la Bédolère⁵⁹ : « on compte aujourd'hui plus de 500 habitants et pendant l'été, la population flottante dépasse 1800 ; aussi la grande industrie de ce pays consiste-t-elle à construire d'élégantes maisons et à les louer aux Parisiens et aux étrangers ». En 1877, un guide mentionne douze hôtels, englobant les plus anciens, dont l'hôtel des Quatre pavillons, rénové durant les années 1850, l'hôtel Virey construit en 1835, Grande rue, ou l'hôtel de la Paix, au 50 de la même rue.

En raison de l'activité intense de construction tout au long de la deuxième moitié du XIXe siècle, de nombreux artisans avaient également pignon sur rue dans la ville. Dans les *Annuaire Sageret*, répertoire des métiers du bâtiment, figurent les noms de nombreuses entreprises et architectes localisés à Enghien. On peut citer la maison Gilles, fournisseur de produits de briqueterie qui avait participé à l'Exposition universelle de 1878, ou le ferronnier Guillaume, rue de Mora, en plein cœur de la ville dont ont subsisté les locaux des ateliers.

Activité également artisanale, correspondant au caractère festif de la ville, la distillerie Garnier, fondée en 1859 par Paul Garnier à Noyon, s'était installée à Enghien en 1872, aux 14-16 rue du

⁵⁷ Les documents concernant ce lotissement sont aux archives communales, 2T7.

⁵⁸ Cette liste d'immeubles qui ont dépassé les normes permises par la ville est donnée dans le dossier de construction du Palais Condé, l'investisseur reprochant à l'administration de lui interdire le trop grand gabarit de son immeuble alors que d'autres l'ont fait !. Archives communales 1T 194.

⁵⁹ Émile de la Bédolère, *Histoire des environs du nouveau Paris*, 1861, p.153.

Casino (rue de la Libération). La proximité des vergers d'abricotiers et de cerisiers de Montmorency, le nombre d'étrangers fréquentant la station ainsi que la proximité de la capitale ont constitué autant d'atouts pour l'implantation de cette entreprise, active jusqu'en 1975.

IV Renaissance urbaine : la dynamique de l'Entre-deux-guerres

« La Renaissance d'Enghien », tel est l'intitulé du poème musical dédié à Henri Patenôte-Desnoyers, entrepreneur enghiennois, maire de 1919 à 1944, élu député de Seine-et-Oise en 1928. Les paroles de G.L. Arsi célèbrent le regain d'activité que connaît la station sous son égide, les aménagements urbains qu'il entreprend, la construction des nouveaux thermes et surtout son action en 1931 en faveur du retour des jeux prohibés depuis la loi de 1913 dans un périmètre de cent kilomètres autour de Paris.

La construction d'équipements modernes

La montée démographique de la population, passant de 6 302 habitants en 1911 à 11 324 en 1931, accompagnée d'une forte volonté politique, sont à l'origine de l'établissement de nombreux équipements illustrant modernisme et préoccupations sociales.

Les décisions du conseil municipal se succèdent pour répondre aux nouveaux besoins de la ville : 1920, agrandissement de l'église, 1923, marché couvert, 1926, salle municipale... Les dossiers avancent lentement mais les projets peu à peu prennent forme et donnent naissance à de nouveaux bâtiments, pour la plupart construits par l'architecte communal Henri Moreels, conférant à la ville une nouvelle physionomie.

Le marché couvert est construit en 1927, intégré dans une opération d'urbanisme délimitant le nouvel îlot entre la place de Verdun, la rue des Écoles et les deux nouvelles rues ouvertes à cette occasion, la rue du Marché et la rue de Puisaye. Devant la vaste halle, une façade écran se divisait en trois pignons à large redents, ouverte de baies thermales et géminées. En 1934, Moreels élève la salle Belhomme qui devait compléter le programme municipal de ce quartier. Le projet avait été présenté au préfet en 1931 comme non seulement nécessaire à la vie des nombreuses associations de la ville mais surtout utile « pour combattre la crise du chômage »⁶⁰ illustrant les préoccupations sociales du député-maire. Durant les mêmes années, la mairie devient trop exiguë et sans doute d'un style qui ne correspond plus au goût du jour. Moreels travaille à son agrandissement et présente plusieurs projets. La façade finalement adoptée pour un corps de bâtiment supplémentaire à l'arrière de l'édifice présente tous les caractères architecturaux des années trente : cinq grandes travées de baies en hauteur, une grande corniche saillante et un toit plat.

Avec le lancement du « plan ferroviaire » en 1928, une réflexion est menée sur les franchissements de la voie ferrée dans la ville pour en améliorer la cohérence urbaine. Sur l'ancien pont franchissant la voie ferrée au niveau de la Grande rue, l'espace est élargi pour réaliser une nouvelle place publique, la place Foch. Les plans sont établis en 1931 par Moreels : sur une plate-forme de béton armé construite au dessus des voies, est disposé au centre un lampadaire de béton monumental qui fait également office de cheminée d'évacuation des fumées des locomotives. Le dessin, de style Art déco, est repris dans les deux pavillons en ciment armé qui complètent la composition, de part et d'autre de la grille surplombant la voie, réservés au syndicat d'initiative pour accueillir le public au sortir du train, à un poste de police, à une salle d'exposition vantant les mérites de l'établissement thermal et à diverses commodités⁶¹. En 1932 une élégante passerelle en béton armé est mise en place pour remplacer celle en bois, et pour compléter ces aménagements, un passage souterrain est ouvert aux usagers en 1933.

Avec le développement du téléphone, un nouveau type de bâtiment apparaît, celui des centraux téléphoniques. Caractérisé par de hautes façades de verre qui ont longtemps marqué les villes de leur modernité, le central d'Enghien se situait au 9 bis rue Blanche, destiné à rattacher les réseaux

⁶⁰ AC M14.

⁶¹ « Aménagement d'une place publique », *L'architecture usuelle*, 1932, fig. 940 et 941.

d'Enghien, de Montmorency, de Soisy, de Deuil et de Saint-Gratien. Il a été élevé entre 1931 et 1933 par François Lecoœur (1872-1934), architecte de l'administration des PTT, qui venait alors de terminer ceux de Suresnes (1930), d'Ivry (1931) et de Charenton (1933). C'est également à des architectes de renom que la reconstruction de la poste est confiée entre 1932 et 1935 : l'agence des architectes associés Eugène Beaudouin (1898-1983) et Marcel Lods (1891-1978), pionniers dans le domaine de la construction préfabriquée, érigent le nouvel édifice à un endroit stratégique, en face de l'église et à la place de l'ancienne mairie-école. Ces défenseurs de l'industrialisation intégrale du bâtiment étaient à l'époque sur un autre chantier, l'un des fleurons de leur production, l'École de plein air de Suresnes (1934-1935). La municipalité, appréciant leur talent, leur passe une nouvelle commande en 1937 pour la construction du groupe scolaire d'Ormesson, en remplacement d'un ancien bâtiment. Conçu pour quinze classes, il déploie sa grande façade de brique rouge dans le style élégant et rationnel qui caractérise l'architecture de Beaudouin et Lods.

Dans le mouvement général de lutte contre la tuberculose, tout particulièrement en faveur de l'enfance et de la jeunesse, l'association « La santé c'est le bonheur », est créée en 1929. Elle établit, deux ans plus tard, la crèche La santé c'est le bonheur, construite au 5, villa de la Croix blanche sur les plans de l'architecte de Deuil Maurice Leguillier avec un « bâtiment à usage de crèche », un bâtiment « goutte de lait » et un poste de secours.

La même préoccupation hygiéniste et sociale préside à la construction du nouveau bâtiment thermal édifié, dès 1933 par Auguste Bluysen et inauguré le 30 mars 1935 par le ministre de la Santé publique Henri Queuille et Louis Marin ministre d'État, puis, le 12 juillet de la même année, par Albert Lebrun, président de la République qui souligne dans son discours que cet établissement constitue l'ensemble le plus complet et le plus moderne que l'on puisse trouver en France, comme en Europe. La Ville, qui avait acquis l'ensemble du domaine thermal en 1921 à la Société des Eaux d'Enghien, est devenue propriétaire des lieux. Bien que la construction d'un nouvel hôtel soit envisagée, l'ancien restaurant des Bains est conservé jusqu'en 1949, date de construction du nouveau Grand hôtel, inauguré l'année suivante.

Le panorama de cette effervescence architecturale ne serait pas complet si l'on n'évoquait le grand projet engagé en 1922 autour d'un complexe réunissant piscine, salle de spectacle et salle de bal, à l'image de la modernité culturelle qu'Enghien a toujours voulu promouvoir. Pour alimenter la réflexion des édiles, c'est le rapport signé en 1922 par Jean Morin sur les piscines les plus modernes de France et d'Europe, rédigé en préparation des Olympiades de 1924 à Paris⁶² qui fait alors référence. La mise au concours n'aura lieu qu'en 1934. Plusieurs architectes parisiens de talent répondent au nombre desquels Bluysen, qui sera l'auteur des nouveaux thermes⁶³. Les lauréats pour la construction des salles sont les architectes Bernard Lhotelier et Guy Robin. Ils proposent un édifice sur trois niveaux dans lequel la salle de bal est au rez-de-chaussée et le théâtre réparti sur les deux étages supérieurs. La façade est marquée par une grande rotonde qui se déploie sur toute la hauteur, ouverte par des baies sur près de 5 mètres de haut. Marquise de béton, charpentes et huisseries métalliques, décor de chrome, le tout couvert en fibrociment de Poissy ou « Eternit », le projet qui devait prendre la place de la salle des fêtes à l'angle de l'avenue de Ceinture et de la rue du Casino ne sera finalement pas réalisé.

Le changement d'échelle : densification du bâti et implantation d'immeubles dans des quartiers de villas

La construction des nouveaux thermes initie indéniablement une dynamique urbaine, notamment par le développement de lotissements qui vont rompre avec le caractère régulier du réseau viaire existant. Ainsi, non loin des thermes, le « lotissement des Bains » est créé en 1932-1934 par l'ingénieur J. Bodart. Il ouvre une nouvelle voie de 202 mètres de long, la rue Paul Doumer, reliant la

⁶² AC M13.

⁶³ AC M13, parmi les architectes figurent également Robin, Florent Nanquette, L.C. Hecky, A. Barrion et M. Tranchant, Georges Defontaine, Alix Sorin, Louis Madeline, Marcel Mage, Maigrot et Lavier.

rue des Thermes au boulevard Cotte, au niveau du numéro 28, terrain jusqu'alors planté d'arbres fruitiers et d'essences diverses. Dix-huit lots de 220 à 550 mètres carrés sont délimités en préservant sur un lot la « villa Médicis »⁶⁴. Le lotisseur, pour attirer la clientèle, vante la qualité de la ville, « Devenez propriétaires dans la plus jolie banlieue de Paris », avec le lac, le casino, le canotage, les régates, les fêtes, les feux d'artifice. La même année, le lotissement des platanes s'inscrit au niveau du 66 avenue de Ceinture, avec une série de cinq petites maisons bâties selon deux modèles dessinés par les architectes d'Antony, F. Fenzi et A. Carreau. Entre 1924 et 1937 est réalisé le grand lotissement d'Edmond-Henri Taupin (1859-1943), entre autre président et fondateur pour Enghien et ses environs de la Ligue des familles nombreuses dit également « lotissement du manoir d'Ormesson ». Un cahier des charges est édicté dès 1924 pour déterminer l'ouverture de deux rues, la rue du Manoir (actuelle rue Contamine de Latour) et la rue du Maréchal-Maunoury, larges de 7 mètres. Il est demandé aux acquéreurs d'établir sur rue un mur bahut de 1 mètre avec grillage ou grille ou une « grille artistique » n'excédant pas plus de 2 m 50 et de clore la parcelle voisine avec des treillages, grillages ou haies vives. Il s'agit encore de parcellaire destiné à la construction de « maisons à usage d'habitation bourgeoise » qui ne doivent pas excéder plus de deux étages, compris l'étage de comble. Pourtant, le lotisseur, Edmond Taupin, qui réside à Paris mais aussi à Enghien, n'hésite pas, en 1929, à faire édifier un grand immeuble de rapport à l'angle même du lotissement sur l'actuelle place Taupin, modifiant totalement l'échelle pavillonnaire des lieux.

En 1924, le comte et la comtesse de Chabannes sont les investisseurs d'un vaste lotissement de six immeubles entre la rue de la Barre et la rue Félix-Faure. Les bâtiments construits par l'architecte Henri Moreels se succèdent sur la parcelle, distribués par une allée de circulation. Entre 1920 et 1930 on assiste à une grande phase de construction d'immeubles, de style Art déco, qui transforment totalement le paysage urbain. Cette grande vague de construction est à replacer dans le contexte économique national d'avant la crise de 1929, très favorable à l'accroissement de la villégiature et du développement urbain.

En 1942, le lac et ses abords paysagers sont inscrits à l'inventaire des sites, interdisant les constructions à moins de 20 m du lac, la division des parcelles donnant sur l'eau, fixant le gabarit des constructions nouvelles et établissant une réserve boisée. Le tout est accompagné de recommandations architecturales sur l'aspect esthétique et l'intégration des édifices dans le paysage.

Le square Jean-Mermoz

Avec la densification des quartiers nord, la nécessité d'un parc public se fait sentir. Il est créé en 1936 entre les rues du Départ, rue Pélégot et rue Jules- Ferry sur l'emplacement de bâtiments à caractère industriel, l'ancienne gare de petite vitesse (6 000m²) et l'usine Rudoid (4 300m²), marquant ainsi l'infléchissement de « quartier de la gare » vers une occupation plus hygiéniste et plus résidentielle. La municipalité a dû négocier le terrain de la gare avec la Compagnie du Nord et envisageait dans un premier temps un programme urbain plus large englobant des HBM avec le jardin : « créer partout où cela est possible des espaces libres, de la verdure, de la vie, n'est ce pas là le devoir impérieux des édiles [...] pour éviter les innocentes victimes des taudis » dira le maire lors du discours inaugural du square⁶⁵. Il était également prévu d'installer sur le site une salle d'éducation physique pour les enfants où « le mouvement est créateur de richesse corporelle et de bonheur »⁶⁶. Mais le projet, financièrement trop ambitieux, n'est finalement réalisé que pour le square, conçu par l'architecte R. Lavier et réalisé par l'entreprise Jean Fayolles et fils de Soisy-sous-Montmorency. Un grand bassin (disparu) oblong formant une sorte de canal orné d'une fontaine en granito poli et nuancé de bleu avec une pointe de nacre, la rigueur linéaire des maçonneries de brique en font un jardin caractéristique des années trente dont la mode s'oriente notamment vers l'eau et les références andalouses.

⁶⁴ En 1974, la Résidence Médicis a été construite à cet endroit.

⁶⁴ En 1974, la résidence Médicis a été construite à cet endroit. Cf Archives municipales d'Enghien, 1T48

⁶⁵ Archives communales, O97.

⁶⁶ *Ibid.*

« Les ailerons d'Enghien »

Dans la dynamique menée par le maire Patenôte-Desnoyers et le contexte contemporain où l'aéronautique privée est en vogue, la ville d'Enghien va se doter d'un aérodrome, comme un élément de standing, mais aussi en réponse à la demande de la clientèle européenne, dorénavant ciblée. Depuis les années 1900, l'aviation tient déjà une place importante dans la commune à travers des différentes expériences et démonstrations menées sur le lac par les grands pilotes de l'époque : Louis Blériot, Gabriel Voisin, Léon Delagrangé, Maurice Chevillard, se succèdent sur le lac avec leurs appareils, variations multiples de l'hydravion. Blériot avait même envisagé, en 1912⁶⁷, de transférer à Enghien la nouvelle école de pilotage qu'il venait d'ouvrir à Buc, dans la mesure où la ville trouvait un terrain.

Au début des années trente, la municipalité réfléchit pour définir les conditions de la création d'un aérodrome, considérant que c'est « dans l'intérêt de la ville tant du point de vue touristique qu'au point de vue de l'intérêt général »⁶⁸. L'aéro-club des Ailerons créé en 1931, groupement aéronautique de la région d'Enghien-les-Bains, possédait déjà à Moisselles un centre d'entraînement dit « André Chaux », école à voile de quatre planeurs. « Moisselles est situé sur la route aérienne de Paris-Londres, de la Belgique et de la Hollande, pour ne citer que les plus actives, et certainement que la publicité faite à l'étranger sera un attrait de plus pour la clientèle de la ville d'Enghien [...] Par son renom, sa célébrité, la ville d'Enghien est appelée la première à bénéficier des avantages que procurera cet aérodrome et le touriste voudra profiter des avantages et commodités que la ville met à sa disposition, ce genre de clientèle étant assez aisée »⁶⁹

Le site, à 9 km au nord-est de la ville, présente un vaste plateau propice à la pratique de l'aviation. Les tractations s'engagent avec la municipalité et l'on songe même à faire, comme à Vichy, un projet mixte qui engloberait un terrain de sport pour la ville. En 1933, les ailes enghiennoises acquièrent 5 hectares sur la commune de Moisselles et l'aérodrome est ouvert en 1934-35. L'architecte Georges Chéreau construit le club-house, deux hangars et un garage. L'exploitation est confiée à l'aéroclub de Royan. Cet aérodrome précède de quelques années celui construit en 1936 par Beaudouin et Lods à Buc, dans les Yvelines.

Le tourisme

Le 28 février 1919, la station thermale est reconnue par décret présidentiel. Si Enghien, par le développement de son urbanisme, tend à prendre l'aspect d'une ville, elle conserve ce caractère de ville d'eaux qu'elle continue à promouvoir essentiellement auprès de la clientèle parisienne. En 1925 est ouvert le syndicat d'initiative d'Enghien-les-Bains afin d'optimiser son activité touristique. L'année suivante, il édite un guide officiel, Enghien les bains et ses environs - Chemin de fer du Nord, où il vante, outre les thermes et le lac, les bienfaits de « la cure d'air » : « Personne n'ignore l'importance que prend aujourd'hui ce qu'on appelle la cure d'air après plusieurs mois de temps passé dans cette atmosphère lourde, asphyxiante, anémiant des magasins, bureaux, appartements, et n'aspire à revivre un peu au grand air ». Le guide poursuit en constatant que la mer ne convient pas à tous et évoque la commune voisine de Saint-Leu qui bénéficie toute la journée « des rayons vivifiants du soleil, grand régénérateur » s'emparant des arguments médicaux de la période où l'on prône la lumière, l'air et l'hygiène et où l'on construit des sanatoriums.

La ville figure en bonne place dans les guides de la période destinés au nouveau tourisme en voiture, dont le Guide automobile Diamant, publié en 1938 pour offrir une liste d'excursions aux environs de Paris. Parmi les dix destinations proposées vers des lieux historiques de renom, Enghien figure en bonne place aux côtés de Sceaux, Versailles, Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Denis, Chantilly et Senlis, Fontainebleau et Montmorency. Ici, ce ne sont point les châteaux et sites royaux qui attirent mais « le lieu de villégiature fort élégante », le lac et ses fêtes et « le nouvel établissement

⁶⁷ Neu, *op.cit.*, p. 109.

⁶⁸ AC M85.

⁶⁹ *Ibid.* Un autre motif est également présenté pour l'ouverture d'un aérodrome, celui de la nécessité d'un lieu d'entraînement pour les pilotes d'avions, officiers et sous-officiers, soulignant l'intérêt du projet du point de vue de « la défense nationale ».

thermal inauguré en 1935 précédé d'un péristyle à colonnes », le casino municipal « récemment modernisé avec dancing, cercle et salle de jeu, le jardin des roses.

V Paysages dans la ville 1950-2000

La déclaration de guerre, le 2 septembre 1939, constitue pour la ville d'Enghien un véritable hiatus. Le casino ferme ses portes ainsi que les nouveaux bâtiments thermaux pour ne rouvrir qu'en 1946. Dégradés par différentes occupations durant ces longues années, ils font l'objet de restaurations et les activités de la ville thermale reprennent alors leur cours. Toutefois, après-guerre, les modes de vie ont changé avec les vacances à la mer et la démocratisation de la voiture. Les saisons, si elles font toujours l'objet d'une programmation particulière pour les spectacles, n'ont plus le même impact dans la vie de la cité thermale. Les soins thermaux, notamment en raison de la proximité de la capitale, sont prodigués toute l'année. Le dernier grand chantier, directement lié au thermalisme, est la construction du Grand Hôtel des Bains en 1949, mais dont le projet existait depuis les années trente.

L'analyse des statistiques démographiques indique bien que la deuxième moitié du XXe siècle n'est plus une période d'expansion : 11 192 habitants en 1946 pour 10 368 en 1999. Hormis quelques projets comme le lycée, les nouveaux programmes architecturaux sont alors plus orientés vers la rénovation urbaine et les aménagements paysagers.

Les grands aménagements paysagers

Les années 1950-1960 sont pour Enghien une période de réflexion et de renouveau dans la création de vastes espaces publics. Depuis les origines de la station, les jardins et promenades ont été essentiellement aménagés autour des thermes et du casino. Avec l'évolution de la société, les projets prennent d'autres orientations pour dorénavant englober des problématiques nouvelles autour de la jeunesse, des personnes âgées et de l'envahissement de la voiture. Entre 1954 et 1960, plusieurs projets sont lancés toujours dans le périmètre des thermes, du casino et du lac mais cette fois dans la perspective de les relier avec le reste de la ville.

Dès 1954, sur un ensemble de parcelles acquises dans l'îlot entre l'avenue de Ceinture, la rue du Général-de-Gaulle, la rue de la Libération et celle du Docteur-Leray, est lancé un vaste projet comprenant la construction de bâtiments collectifs de deux à trois étages, d'un immeuble commercial avec galeries couvertes qui « améliorerait l'entrée de la rue du Général-de-Gaulle »⁷⁰, d'un îlot avec parc et piscines, d'une voie-promenade qui desservirait les piscines et relierait le jardin des roses à la rue du Docteur-Leray et, enfin, d'un parking arboré. Le programme des piscines est ébauché. Si une partie du projet est à mettre en liaison avec le développement d'un programme national sur cet équipement sportif, un second volet est plus spécifique à la station : piscine couverte, à toit ouvrant, s'intégrant dans le parc et s'ouvrant par une large baie vitrée sur un bassin de plein air : « cette piscine mondaine, réalisée en matériaux plus luxueux serait réservée à la belle saison à un public plus restreint »⁷¹ Les années passent, la volonté de construire une piscine est restée à l'ordre du jour en réponse à l'un des articles du cahier des charges signé en 1948 entre la ville et la Société d'exploitation des Eaux et thermes d'Enghien (la S.E.E.T.E) : « construire une piscine dans le jardin des roses lorsque l'avenue de Ceinture aura été détournée ». Dans le cadre d'un programme comprenant un théâtre extérieur, « l'auditorium de la piscine » et une piscine, l'architecte niçois Marcel Guilgot propose plusieurs variations en 1957⁷² Les versions avec tennis et petit port sont finalement abandonnées pour le projet où la piscine est seulement accompagnée d'un auditorium⁷³ En 1959, Jules Emery et Roger Hingre, architectes communaux, travaillent à la conception du square du Lac, dans un site alors encore peu construit face au lac, entre les rues de la Coussaye et Jules-

⁷⁰ AC M 109.

⁷¹ Ibid.

⁷² AC M110.

⁷³ Une autre piscine, cette fois intercommunale ouvre en 1966 dans le bas Montmorency pour notamment accueillir une population de scolaire, qui n'était évidemment pas la vocation de celle des bords du lac, plus élitiste.

Regnault, l'avenue Girardin et la rue du Général-de-Gaulle : jardin régulier de pente organisé en escaliers et perspectives autour d'un exèdre et de bassins circulaires et rectangulaires, animés de jets d'eau. Non loin, ils dessinent le square Daburon où sera disposé le monument au héros militaire enghiennois.

L'élection du maire Jean Moracchini, en 1965, relance le projet de « parc du casino » qui préfiguré en 1954 avait entre temps laissé place à celui de la construction d'une mairie. Le nouvel édile affichant une volonté d'inscrire la ville dans la programmation nationale du cinquième plan établi par la commission départementale de l'Équipement en faveur de la création de parcs publics interrompt les travaux de fondation engagés pour la mairie. Emery et Hingre dressent un nouveau cahier des charges articulé autour d'éléments forts comme la maison des jeunes, le parc à voitures, le parc-promenade et le jardin d'enfants, sur environ 14 000 m². Les réponses à l'appel d'offre sont nombreuses, le paysagiste Delcourt de Montgeron⁷⁴, la Société Enra d'Aubervilliers, la Société de parcs et jardins R. Monnier et Cie de Morainvilliers ou Marcel Villette et fils à Gennevilliers. Les établissements Bonnet de Nantes sont retenus. Ils développent un aspect minéral avec un cheminement de pierre, la mise en place de rochers et une succession de bassins dont les revêtements en carrelage de pâte de verre devaient représenter une caravelle du XVI^e siècle et des poissons dans le bassin d'enfants ainsi que les armoiries de la ville dans le bassin inférieur. La réception définitive a lieu en 1968 mais si le jardin existe toujours, jouant son rôle de coulée verte reliant une partie de la ville au lac, la réalisation du parking souterrain durant les années 1978-1980 a altéré les aménagements hydrauliques.

Le lycée, grand chantier des années cinquante

À la Libération, Gustave Monod, directeur de l'Enseignement secondaire, décide d'implanter dans toute la région parisienne des annexes de grands lycées parisiens. Cette volonté s'inscrit notamment dans le cadre de la commission Langevin qui, au cours des années d'après-guerre, étudie une réforme de l'enseignement pour donner aux jeunes une formation plus complète autant classique que moderne et technique. Un essai, en vue de l'application de cette réforme, est tenté d'un commun accord entre les deux directions de l'enseignement du second degré et de l'enseignement technique pour ouvrir à Enghien une annexe du lycée parisien Claude-Bernard. Il ouvre en 1946 dans le cadre du château de style néo gothique dit « château d'Enghien » situé dans un parc de 30 000 m² donnant sur le lac. L'exiguïté, en raison du nombre croissant d'élèves, et le confort sommaire des bâtiments de bois conduisent l'établissement à acquérir le château Léon sur la parcelle voisine, en 1950. L'architecte Georges Martin, architecte des Bâtiments civils et des Palais nationaux conçoit le projet du grand établissement qui existe aujourd'hui sur le territoire des communes d'Enghien-les-Bains et de Saint-Gratien. Les travaux ont lieu de 1953 à 1958, date de réception définitive. Ce grand projet d'établissement-pilote d'enseignement classique, moderne et technique pour 1050 élèves est notamment l'un des trois premiers lycées mixtes de France. Mme Lamy, inspecteur des Beaux arts dit en 1952 de cet établissement « que son emplacement au bord du lac d'Enghien, son parc immense et sa conception d'ensemble le placeront parmi les plus importants de la région parisienne »⁷⁵.

La timide marque des années soixante

La ville, dans les années soixante est pratiquement achevée et il ne reste que peu de parcelles disponibles. Aussi le renouvellement architectural ne peut-il s'effectuer souvent qu'au prix de destructions de grandes propriétés du siècle précédent, tout particulièrement au bord du lac où la pression immobilière est forte. Ainsi, dès la fin des années cinquante et ce jusque dans les années quatre-vingt-dix, plusieurs résidences vont prendre leur part de vue.

⁷⁴ Delcourt est notamment l'auteur de nombreux parcs de groupes HLM en Île-de-France, à Chatou, Bondy, Joinville, Pavillon-sous-bois-Thomas ,(1959-1960) , Fontenay, Palaiseau, Yerres, Vigneux durant les années 1963-1964.

⁷⁵ Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, lettre au chef de bureau des travaux d'art du 30 septembre 1952.

La période n'est plus aux maisons individuelles. Toutefois, Louis Le poix, « ingénieur esthéticien » ayant déjà pignon sur rue boulevard Bineau à Paris mais aussi à Baden Baden, commande dès 1961 un ensemble à usage d'habitation et professionnel « Form-technic international ». Les premiers plans, signés par l'architecte Auzerolle, sont refusés car trop volumineux pour un site inscrit, et repris par l'un des architectes-phare de la période, Claude Parent, pour finalement être réalisés par l'architecte Flavio Salamanca Güemez, entre 1964 et 1967. Aujourd'hui, l'édifice marque le 5bis de l'avenue de Ceinture de sa longue façade en béton avec une ossature métallique dont les châssis horizontaux coulissants, revêtus de panneaux en tôle émaillée, et les murets au parement de galets illustrent le raffinement oublié de l'architecture des années soixante.

Enghien reste pour les scènes parisiennes un lieu de représentation et, un siècle après l'âge d'or qu'a été le Second Empire pour l'expansion de son thermalisme, elle attire encore de beaux projets architecturaux. Ainsi, dans un numéro de la revue l'Architecture d'Aujourd'hui de 1966, est publié le projet de théâtre de l'Europe par l'architecte Maurice Sokol. En bordure de lac, le lieu devait être exclusivement réservé au théâtre et aux autres expressions scéniques. Le bâtiment résolument moderne proposait une architecture linéaire et cubique qui jouait avec le lac grâce à l'aménagement d'un vaste promenoir aux parois de verre encadrant la salle permettant de jouir de ce paysage exceptionnel aux portes de Paris.

Des ZAC à la ZPPAUP : des engagements urbains

Durant les années 1960, Enghien connaît des problèmes de logement et d'insalubrité. Le maire Jean Moracchini, durant son mandat de 1965 à 1983, œuvre pour le développement de projets urbains et sociaux. Il fait adopter par la Ville en 1975 le premier plan d'occupation des sols (POS) dont les ambitions sont « d'adapter la ville actuelle aux exigences de la vie moderne, de développer sa vocation de ville thermique, commerciale et de loisirs, sans nuire à son caractère résidentiel ⁷⁶ ».

À cette période, la seule partie de la ville présentant encore des espaces constructibles se situe au sud-ouest de la commune. Rue de la Coussaye, sont édifiés des logements à loyers modérés, un CES (1970), un ensemble sportif (1975) et le nouveau cimetière.

Dans cette quête de territoire, le marché de la place de Verdun est détruit en 1978 car considéré comme vétuste et ne correspondant plus aux demandes du public et des commerçants, bien qu'une association de sauvegarde du bâtiment se soit constituée pour en empêcher la disparition. L'occasion est saisie pour dégager du foncier et créer de nouveaux logements. La société Cité nouvelle, Habitat 2000 de Saint-Maur-des-Fossés, y construit un ensemble immobilier mixte comprenant un nouveau marché, 100 appartements et un parking.

Cette opération amorce la densification de deux autres quartiers de la ville, avec cette fois la mise en œuvre de la longue procédure des ZAC⁷⁷ : la ZAC dite du centre-ville, puis celle du Front du lac qui seront achevées respectivement en 1993 et 2006. Si la première, notamment en raison de salubrité, entre dans une logique de reconstruction urbaine d'un quartier d'habitations et de commerces dans un tissu urbain déjà constitué d'immeubles, la seconde, plus audacieuse, entreprend le changement complet du paysage de bord de lac. En 1969, le projet est alors de construire trois immeubles, face à l'angle sud du lac et des zones de loisirs, détruisant ainsi plusieurs maisons de villégiature et changeant l'échelle et les gabarits des constructions mais conservant dans son programme le Grand hôtel palace. Le plan général englobe des réflexions paysagères dans la lignée de celles de la décennie précédente et l'on envisage de traiter les îlots dans l'esprit de la création de grandes pyramides végétales et d'un jardin sur la parcelle du déversoir, là où le père Cotte avait fait ses premières découvertes. Dans cet espace très incliné, l'avenue Girardin se trouvant à 5 mètres en dessous du niveau du lac, le projet présente une succession de gradins naturels, de fontaines et

⁷⁶ Neu, *op.cit.*, p.136.

⁷⁷ Les ZAC (Zones d'Aménagements Concertés) ont été créées en 1967. Ce dispositif organise une concertation entre l'État, les collectivités locales, les organismes aménageurs et les propriétaires locaux pour les grands projets d'urbanisme opérationnels. Elles visent également à insérer dans ces projets davantage de zones d'activités ou d'équipements. Enfin, pour alléger les charges de la collectivité, les constructeurs privés sont obligés de participer au financement des équipements publics.

bassins agrémentés de sculptures. En arrière de cette ZAC, entre 1971 et 1975, la promenade des Allées vertes relie la rue de l'Abreuvoir au chemin d'Épinay-Ormesson.

En 2003, la Ville, consciente de la difficulté à préserver son cadre patrimonial, engage une procédure pour délimiter une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP)⁷⁸. Cette disposition, face à un patrimoine constitué non d'éléments majeurs mais d'un grand nombre d'édifices faisant l'originalité et la qualité architecturale de la ville, était, au vu des instruments de protection urbaine à ce moment en vigueur, le plus performant. Il est destiné à assurer une protection du patrimoine historique, architectural, urbain et paysager sur un ensemble de bâtiments, de quartiers et de paysages remarquables, sélectionnés à la suite d'une étude menée par un cabinet spécialisé choisi par la municipalité. Le dossier, conformément à la Loi a fait l'objet d'une enquête publique à la fin de l'année 2006 et la ZPPAUP a été instaurée par l'arrêté municipal du 9 octobre 2007.

Paradoxalement, c'est durant ces années de mise en place d'un système de protection du patrimoine que le bâtiment des thermes des années trente a été détruit. Cette disparition est sans doute à mettre dans la logique de l'histoire d'Enghien qui, tout particulièrement pour ses édifices thermaux, a montré une dynamique constante de destruction et de reconstruction pour afficher une vitrine de modernité. Trop vétustes et ne répondant plus aux normes médicales, les thermes de Bluysen ont laissé place à un nouveau centre qui abrite aujourd'hui deux espaces distincts : l'un consacré aux cures médicales et l'autre dédié à la détente, au repos et à la remise en forme, répondant ainsi à la demande d'une partie de la société. Le nouveau bâtiment, construit par l'architecte Louis Soors, a été inauguré en octobre 2006, cinquième de la longue histoire du thermalisme à Enghien.

Ville thermale, ville d'été et de villégiature de la capitale, ville suburbaine, l'histoire montre bien la multiplicité des facettes d'Enghien-les-Bains. Si son développement se distingue des autres villes thermales de France c'est que, constamment, elle a dû chercher sa vocation face à la capitale à qui elle doit à la fois sa prospérité mais aussi une certaine forme de banalisation. La ville, née des eaux, s'en est peu à peu éloignée pour devenir un lieu élégant et résidentiel, ne conservant de son identité initiale que ses thermes et son casino qui, toujours le fleuron de son activité économique est l'un des premiers de France et l'unique casino de Paris.

Sophie Cueille
Conservateur du patrimoine

⁷⁸ La ZPPAUP est une servitude d'utilité publique créée par la loi du 7 janvier 1983 (art.70 à 72) relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État. Elle traduit une volonté partagée de mise en valeur du patrimoine au travers de dispositions négocié

le livre IV de ses Confessions, Jean-Jacques Rousseau rapporte qu'il a été prendre les eaux à Passy.

² Longchamp, *Analyse des eaux minérales sulfureuses d'Enghien fait par ordre du gouvernement*, Paris, Cocharde librairie, 1826.

connaît bien la famille Delessert, Benjamin siégeant au conseil général des Hospices. Teinturier Michel, « Un homme de progrès et de son temps, Jean-Baptiste Péligré », dans *Reflète, magazine d'Enghien-les-bains*, n°17, décembre 1997, p. 14 à 16.

95, 2059/1 Il est précisé que les contrats entre les propriétaires et la société Péligré ont été passés devant Daloz et Thipaines Desanneaux, notaires à Paris *et médicales sur cet établissement*, Paris, 1842, p.6 ; L'auteur reprend ici délibérément le titre de l'ouvrage d'Hippocrate.

dans toute ville thermale, la saga des sociétés qui se succèdent est un phénomène constant et Enghien ne déroge pas à ces contraintes administratives et financières.

L'histoire de ces sociétés, autant pour les propriétaires que pour les fermiers, mériterait à elle seule un ouvrage. On peut citer parmi les principales, la Société créée par Péligré, la Société des Bains d'Enghien, créées au début des années 1820, la Société du Grand hôtel et du kursaal d'Enghien (1845), la Société des eaux minérales d'Enghien (1864) et la Société des thermes d'Enghien (1865) au capital de 6 millions de francs, à la fois foncière et industrielle.

Bnf, Cartes et plans, « plan d'ensemble et de détail de terrains à vendre à Enghien les Bains d'après les divisions et ventes dirigée par monsieur Dutreih, 3 quart XIX^e siècle, GE C 9500.

document publicitaire de cette opération est conservé à la Bnf, topo va, Fol. Tome III, Val-d'Oise, B16354. Les ventes étaient organisées chez maître Nantiez notaire à Deuil.

Le tract est illustré par la grande vue panoramique de la ville datant de la fin des années 1860 et la maison de la princesse Mathilde.

Philippe Sueur, « Enghien-les-Bains sous le Second Empire » dans *150 ans d'histoire d'Enghien-les-Bains*, 2000, p.65.